

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HARbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARbour 1243
Rédaction : . . . HARbour 3679
Gérant : . . . HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXV — No 170
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Londres, Paris et Rome se concertent sur les événements d'Autriche

La mort de Dollfuss

Un homme qui faisait honneur à l'homme

La mort tragique de Dollfuss était dans l'ordre des choses facilement prévisible. Cette fin sanglante, il avait dû lui-même, et plus d'une fois, l'envisager. On a raconté que le jour où le président de la République autrichienne lui demanda d'accepter ce poste de chancelier, qui équivalait à celui de chef réel du gouvernement, Dollfuss, catholique fervent, se retira dans une église, y poursuivit une longue méditation, puis revint déclarer: Je suis prêt... Au cours de ce solitaire colloque avec lui-même et avec son Dieu, Dollfuss avait dû songer à tout: à sa femme, à ses petits enfants, à la mort possible. Mais, pour cette patrie autrichienne qu'il avait magnifiquement servie pendant la Guerre, il accepta tout.

Voici quelques mois, il avait failli tomber déjà sous des balles ennemies. Il poursuivait sa route. Une plus dure épreuve lui fut imposée: il dut réprimer par la force l'émotion puissamment organisée et depuis longtemps préparée. Il accomplit son douloureux devoir, sachant bien qu'il ajoutait à ses risques de mort. Il vient enfin de tomber, dans des circonstances qui attestent que l'audace peut triompher de presque toutes les précautions; car l'on imagine bien que cet homme si menacé, déjà frappé, qui avait engagé avec les terroristes un duel terrible, devait être soigneusement gardé.

Il vient cependant de tomber à deux pas de son bureau de travail, au cœur même des services officiels.

Les dépêches diront, peut-être avant même que paraisse ce numéro du *Devoir*, d'où est parti le coup et quelles en sont les conséquences immédiates.

Pour le moment, il semble qu'on s'accorde assez généralement à l'attribuer aux nazis, c'est-à-dire aux nationaux-socialistes d'Autriche, tandis que d'autres cherchent à en rejeter la responsabilité sur des éléments d'extrême-gauche.

Il semble bien aussi que Dollfuss tombé, ses amis et ses partisans soient restés maîtres du pouvoir et que la tragique aventure, si elle a fait une victime illustre, ait, comme manœuvre politique, complètement échoué.

Mais qui peut dire de quoi demain sera fait?

* * *

Car, il en faut toujours revenir là, les traités de paix ont fait à l'Autriche une effroyable situation, d'où n'importe quoi peut sortir.

A l'Europe d'autrefois, où l'Autriche-Hongrie faisait une sorte de contrepoids aux autres grandes puissances, on a substitué une Europe qui a laissé subsister une Allemagne peut-être plus puissante dans son unité resserrée que ne l'était celle des Hohenzollern, mais qui a fait voler en éclats l'empire austro-hongrois. L'Autriche n'est plus aujourd'hui qu'une nation de six ou sept millions d'âmes, où la population urbaine tient une place énorme, qui n'a pas de débouché maritime, proie désignée des ambitions allemandes.

Pour détruire le vieil empire austro-hongrois, les auteurs de la paix ont creusé au centre de l'Europe une plaie sanglante, principe d'irritation générale.

L'Allemagne veut reprendre ce peuple qui est de même sang qu'elle. Les adversaires anciens de l'Allemagne ne veulent point de cette fusion, qui ferait du troisième Reich une si formidable puissance. L'Italie en veut probablement moins que tous les autres, parce que la disparition de l'Autriche, comme entité politique distincte, la mettrait en contact direct avec l'Allemagne, voisinage fort peu désirable pour elle. Car, hélas! un voisin est toujours un ennemi possible.

Mais l'Autriche, grâce à la politique absurde et passionnée des Alliés, a été mise dans une situation telle qu'elle ne peut probablement vivre par elle-même, qu'elle est, en tout cas, l'objet de toutes les convoitises; que, chez elle même, une partie de ses citoyens se disent: Cette vie n'étant pas tenable, rallions-nous à la puissante Allemagne...

Tandis que les auteurs des traités, les gens qui ont démembré le vieil Empire, qui ont réduit l'Autriche à cette effroyable situation, se demandent comment, par quelles combinaisons d'ordre économique et politique, ils pourraient aujourd'hui obvier aux conséquences de leurs propres actes, garder ou donner à l'Autriche une force assez considérable pour lui permettre de jouer le rôle d'Etat tampon et d'échapper aux ambitions allemandes.

Personne n'a pu s'empêcher de penser que Dollfuss tombe vingt années, presque jour pour jour, après l'archiduc François-Ferdinand, dont la mort déclencha la Grande Guerre. Cette coïncidence, l'instabilité, visible aujourd'hui pour tout le monde, de la situation en Europe centrale, l'effroyable faillite de cette paix qui avait prétendu sauvegarder à tout jamais la démocratie, font courir sur le monde un frisson.

On ne peut s'empêcher de se demander: Est-ce encore la guerre? Allons-nous revoir les années effroyables de 1914 à 1918? Est-ce encore de Vienne que va déferler sur le monde la vague de sang? L'assassinat d'hier contient-il en germe, comme celui de Serajevo, des millions d'autres morts?

Tout est possible; mais l'on peut, semble-t-il, espérer que la crise se limitera à l'Autriche même, que les chefs des grandes nations réussiront à empêcher l'incendie de gagner l'Europe et le monde, que la paix, temporairement à tout le moins, se rétablira.

Mais l'absurdité politique que constitue l'Autriche actuelle subsiste, avec toutes ses terribles possibilités. Ah! les hommes de 1918 et de 1919 peuvent se vanter d'avoir accompli de la belle besogne...

Dollfuss voulait faire de l'Autriche une nation libre, il voulait en faire aussi un Etat chrétien. Il avait dressé à ce propos, en même temps qu'il négociait un concordat avec le Saint-Siège, tout un plan d'action, tout un programme de réorganisation économique et sociale.

Nul éloger ne dépassera celui que le Pape vient de déposer sur la tombe du chancelier assassiné; nul ne dépassera cet émouvant hommage à la grande figure chrétienne, au "très loyal fils de l'Eglise", au "valeur défenseur de son pays", dont la mort, dit Sa Sainteté, met en deuil l'Autriche et le monde civilisé.

Un homme vient de tomber, qui faisait honneur à l'homme... Omer HEROUX

Le Cardinal Villeneuve aux fêtes de Gaspé

Son Eminence voyagea en wagon particulier attaché au train spécial de nos excursionnistes — Imposante réception à l'arrivée — Dîner de "chez nous"

Son Eminence le Cardinal Villeneuve se rendra aux fêtes de Gaspé, en wagon particulier attaché au train spécial des excursionnistes du "Devoir" et de l'"Action Catholique".

C'est l'excellente nouvelle que nous communiquons M. A.-A. Gardiner, assistant général du service des voyageurs au "Canadien National". L'initiative prise par cette compagnie, à la suggestion de Son Excellence Monseigneur Ross, et avec l'assentiment de Son Eminence, permettra à nos voyageurs de participer à l'imposante réception liturgique en l'honneur du Primat canadien, le soir du 24 août. La cérémonie, présidée par Son Excellence l'Evêque de Gaspé, entouré de tout le clergé gaspésien et des notables, marquera l'ouverture officielle des fêtes du 4ème centenaire de la découverte du Canada. Elle sera suivie d'un dîner de "chez nous", dont Son Eminence sera l'hôte d'honneur et auquel, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, nos excursionnistes prendront part.

Ainsi s'élabore de jour en jour le programme des manifestations religieuses et patriotiques à jamais mémorables dont Gaspé sera le théâtre.

Pour tous renseignements sur l'organisation de ce voyage, s'adresser au "Devoir-Voyages", 430, Notre-Dame Est, Montréal, (Tél. HARbour 1241).

L'actualité

"Asleep at the switch"

(La situation de nos chemins de fer)

Le cratère du Viger arde. Le paysage reflète la chaleur et vous la renvoie au visage. Sur leurs rails courbes, les chenilles rouge marron à dos noir des wagons, cuisent au soleil. Partout poussière, bruit, température torride.

Par la porte de la rue de Berri s'engouffrent des voyageurs et des voyageurs qui sont allés se casser le nez sur la palissade qui barre l'entrée de la rue Notre-Dame. (Deux hommes, sans doute à cause de l'extrême rareté de la main-d'œuvre, sont seuls au travail. On peut compter qu'ils auront fini les réparations dans quelques années. L'entrée de la rue Notre-Dame sera alors ouverte, mais le Viger lui-même sera fermé!)

Au-dessus du château rennaissance simplifié qu'est l'hôtel Viger, s'abaissent des nuages de fumées opaques.

Je suis avec un camarade qui, comme moi, a nagé beaucoup voyagé par chemin de fer.

Il faut, dit-il, être forcé pour entrer dans l'une de ces écluses. (Et il me montre de la main la longue théorie de wagons.)

Mais, lui dis-je, pourquoi ne les arrose-t-on pas avant le départ? Un boyau et un arroseur ne coûteraient pas cher. Poussière et chaleur tomberaient.

Naturellement. Mais pour prendre ces précautions il faudrait un changement de psychologie complet. Il s'est opéré ailleurs. Elle ne se manifeste pas ici. Pour "l'homme de chemin de fer" c'est toujours le temps où le public devant prendre le chemin de fer n'avait pas le choix. Or, comme le voyageur payait moins que le colis — et paie encore moins que le colis — la formule c'est: the public be damned. Mais l'autobus, l'auto particulière et l'avion sont venus. Pas le bateau: les compagnies de navigation fluviale n'ont fait aucun effort sérieux d'amélioration, elles non plus. Aujourd'hui le public renvoie la balle aux chemins de fer: railroads be damned, dit-il à son tour.

Seulement, ce bon public crache en l'air... Si notre pays est un Titan, écrasé sous la montagne qu'il porte, si notre crédit vacille, c'est beaucoup à cause de notre dette ferroviaire. Et qui paiera? car il faudra payer. Baptiste! Je suis de votre avis. Quand une organisation ne se grouille pas assez vite, ne s'adapte pas au progrès, les Français disent: elle n'est pas à la page. Les Anglais emploient une expression plus pittoresque encore: it is asleep at the switch: "elle dort au point d'aiguillage". C'est-à-dire qu'elle est mal orientée, qu'elle peut même s'engager sur une voie qui aboutit à des catastrophes. Asleep at the switch, c'est un terme ferroviaire; il est donc doublement à propos de l'employer. Les hommes, dont on a fait généralement des surhommes, se sont montrés d'une myopie désastreuse. Ils n'ont pas vu l'aiguillage nouveau du progrès; ils l'ont manqué.

De nos deux compagnies de chemin de fer l'une appartient au public. Elle devrait être la mieux outillée. Grâce à l'opposition de sa rivale, elle a des gares-repoussoirs. L'une, un trou béant, aboutit à un tunnel à peu près inutilisé qui a coûté pourtant des millions. L'autre serait mal notée par la Société protectrice des animaux si on voulait en faire une soue ou un parc à bestiaux. Une troisième — celle de l'est naturellement — est tolérée comme gare, mais le docteur S. Boucher la condamnerait sûrement si on la voulait muer en espasme. La compagnie rivale est mieux nantie de gares que sa voisine; mais elle dort elle aussi.

Il n'y a pas de raison pour que l'on déserte le train pour les autres moyens de transport. C'est le plus rapide et le plus confortable à condition qu'il s'adapte au progrès. L'autobus? En quoi est-il plus sûr avec son conducteur unique, éreinté, épuisé et absorbé que le camion-autobus que condamne avec tant de rigueur le premier ministre? Ce qui le distingue surtout l'un de l'autre c'est que le premier appartient à une puissante compagnie bien apparentée et le second est exploité par des individus, parfois sorciers.

"Le dernier accident, qui a tué six personnes, ne juge pas le mode de transport, mais le patron qui présumait son employé comme un citron et voulait l'habituer à ne pas dormir comme cet autre voulait habituer son cheval à ne pas manger. Mais revenons à nos moutons ou plutôt à nos trains moutonniers. Si lés veulent conquérir leur place ils doivent faire ce que l'on fait ailleurs. Accroître leur vitesse sans décroître leur sûreté. Exclure la poussière et la chaleur des trains l'été; la poussière et le froid (ou l'horrible surchauffage) l'hiver. Est-ce possible? Oui. Lisez plutôt!"

Et l'exhibe cette réclame qui paraît chaque jour dans les principaux journaux de New-York:

EVERY DAY TRAIN
ON THE SHORE LINE ROUTE
TO BOSTON
IS NOW AIR-CONDITIONED
All regular coaches... parlor cars... and dining cars... on Shore Line trains to Providence and Boston... are now air-conditioned! Almost hourly you may leave New York on a fast Shore Line express... and be cool, refreshed, free from noise, dust and discomfort to the end of the journey. The superb Yankee Clipper heads the fleet... leaving Grand Central Terminal daily except Sunday at 12 noon, Eastern Standard Time.

THE NEW HAVEN R.R.
— La poussière! conclut mon camarade, il faut non seulement l'expulser des wagons, mais des voitures, mais des bureaux, mais des cerveaux, de ceux qui ainsi que vous le dites si bien ont été asleep at the switch, ont manqué l'aiguillage du progrès moderne.

Paul ANGER

Bloc-notes

Sobriété

Faut-il croire que les Canadiens deviendraient tout à fait sobres et tempérants? D'après un bulletin de l'office fédéral des statistiques, la consommation des breuvages alcooliques de tout genre a baissé sensiblement, chez nous, depuis l'année close le 31 mars 1930. Cette année-là, il s'est consommé au Canada 3,675,000 gallons d'alcools de tout genre, 62,100,000 gallons de bière, de porter, d'ale, etc., et 5,135,000 gallons de vin. Cela, c'est la statistique officielle des breuvages alcooliques distillés, fermentés ou importés avec le consentement de l'Etat; elle ne comprend pas les boissons de contrebande ou de fabrication illicite. Pour l'année close le 31 mars 1934, la consommation des alcools a tombé à 1,584,000 gallons; celle de la bière, etc., à 40,259,000 gallons; celle des vins, à 3,218,000 gallons. La diminution, sensible, s'est traduite jusque dans les revenus du fisc, malgré certaines hausses d'impôts d'accise, d'importation, etc. On ne peut pas attribuer à la seule avance de la température au Canada la baisse remarquable et bienvenue, si l'on peut dire, de la consommation des breuvages alcoolisés. La crise des ventes s'est fait sentir là comme ailleurs, résultat du pouvoir d'achat réduit des consommateurs, et aussi, sans doute, de la diminution du tourisme étranger chez nous, et même de l'abolition de la prohibition légale aux Etats-Unis. On enregistre, en même temps que la réduction dans la vente des alcools, etc., une baisse de 2,106 à 952 des arrestations, avec consommations d'automobilistes en état d'ivresse et

Berlin semble vouloir rester neutre — Stahremberg et ses fascistes tiennent le pouvoir à Vienne — Les assassins de Dollfuss en prison — Leur sort reste incertain

Pie XI, dans un message à M. Miklas, fait l'éloge de Dollfuss, "grand chrétien", et prie pour assurer la paix à l'Autriche

d'un quart à un septième d'un pour cent, dans le taux de la mortalité pour cause d'alcoolisme, de 1928 à 1934. Souhaitons que la reprise des affaires, quand elle viendra pour tout de bon, ne fasse pas monter aux chiffres d'autrefois la statistique de consommation des alcools.

Coty

Les dépêches de presse françaises signalent la mort de François Coty, à 61 ans. Cet homme, qui fut un temps multi-millionnaire, par suite de la fondation et de la mise en train d'une grande industrie des parfums, meurt relativement pauvre, après toutes sortes d'aventures qui ont fait de lui une véritable figure de roman. D'origine grecque, de nationalité française, débarqué tout jeune à Marseille, sans le sou, il était, vingt ans plus tard, l'un des grands industriels français. Il voulut se faire dans la politique une place qu'il ne réussit pas à gagner de haute lutte, à cause des animosités qu'il avait suscitées contre lui. Elu sénateur de Corse, son élection fut invalidée. Propriétaire, un temps, du *Figaro*, animateur et fondateur de l'*Ami du Peuple*, quotidien populaire avec éditions du matin et du soir, il heurta de front les intérêts du consortium des mastodontes de la presse française, et s'aliéna l'Agence Havas et les *Messageries Hachette*; il eut avec ce trio des procès retentissants qu'il gagna en partie, mais qui entamèrent sa fortune; il perdit, à la fin, le *Figaro*, après des manœuvres dont le détail reste obscur, il dut suspendre la publication d'un des deux *Ami du Peuple* et vendre l'autre à des entrepreneurs en journaux plus heureux ou plus experts que lui dans le maniement des affaires de presse. Un procès coûteux avec sa femme lui fit perdre la moitié de sa fortune, qu'elle avait gagnée avec lui, puisqu'elle fut sa principale collaboratrice dans le lancement de son industrie des parfums. Il avait à New-York, depuis quelques mois, une affaire litigieuse, rattachée à l'exécution de l'arrêt rendu contre lui dans cette désagréable affaire de famille. Un temps, il avait voulu se donner figure de grand journaliste, et subit des polémiques qui eurent du retentissement sur son industrie. Ayant perdu ses journaux, presque tout son argent, atteint dans ses oeuvres vives, il menait au moment où il échouait d'autres combinaisons pour tenter de refaire et sa fortune et sa situation. L'un des meilleurs usages qu'il fit de son argent, ce fut quand il dota Brány d'un laboratoire tout à fait moderne. Coty eut parfois de belles initiatives et souvent des idées bicornues. Le biographe ou le romancier qui voudrait utiliser pour son oeuvre cette carrière, trouvera une mine de matériaux pittoresques dans la vie de ce touche-à-tout brouillon.

G. P.

Carnet d'un grincheux

Si les grands hommes sont parfois tout petits, de tout petits deviennent très grands.

Chétive enveloppe enferrme parfois grande âme: à preuve, Dollfuss.

Un architecte de grande ville à la colonisation, serait-ce mieux qu'un colon procureur général?

Le solotram gagne du terrain dans les colonnes des journaux. Ailleurs, il rétarde.

Coïncé entre la Compagnie des Tramways et l'annonceur israéliite, la Presse n'avait d'autre moyen, pour passer, que d'écraser le compte rendu de l'enquête Prince. Une victime de plus de la collision rue Saint-Laurent.

L'ascension de M. Laferté à la présidence du Conseil législatif lui donne la succession de M. Turgeon. Leur éloquence pompeuse en fait des frères.

Coty a mal choisi son jour. Dollfuss l'éclipse.

La consommation des spiritueux a diminué de plus que la moitié, au Canada, depuis 1928. Le tourisme aussi a baissé. Coïncidence?

PAMPHILI

(D'après des dépêches de l'Associated Press)

Vingt ans, jour pour jour, après la mobilisation austro-hongroise qui préluda à la Grande guerre, des nazis autrichiens ont assassiné le chancelier Dollfuss et, du même coup, donné le pouvoir à leurs adversaires, les fascistes, et jeté l'Europe dans une situation rappelant sous certains rapports celle de 1914. La France, la Grande-Bretagne et l'Italie, qui s'opposent à tout projet d'union politique entre l'Autriche et l'Allemagne, sont en train de se consulter. L'Italie a même mobilisé 75,000 hommes près de la frontière autrichienne. D'après une dépêche de Vienne, des soldats de l'un des pays de la Petite Entente, la Yougoslavie (qui est la Serbie agrandie), auraient fait feu par-dessus la frontière autrichienne. Cette dépêche n'est toutefois pas confirmée. En revanche, l'Allemagne serait soucieuse de marquer sa neutralité. Elle a rappelé M. Rieth, son ministre à Vienne, parce que ce diplomate a dirigé les négociations entre les autorités autrichiennes et les assassins du chancelier Dollfuss. Elle a pris des mesures pour empêcher des Autrichiens de se réfugier chez elle. Mais le bureau de presse du Reich, d'autre part, affirme que la mort du chancelier Dollfuss est l'exécution d'un jugement du peuple autrichien contre un "régime illégal". Un correspondant souligne que l'assassinat a suscité des manifestations de joie à Munich.

En Autriche, l'assassinat a eu pour principal résultat, jusqu'à présent, de faire passer les pouvoirs de la chancellerie au chef des fascistes, le prince von Stahremberg, adversaire résolu des nazis (le prince était à Vienne lors du crime). Il aboutit aussi à des troubles sanglants dans une province autrichienne, celle de Styrie. Des nazis se sont rendus maîtres d'une ville de la frontière.

On câble de Rome que les autorités autrichiennes demandent l'intervention des puissances européennes pour sauvegarder l'indépendance de leur pays. M. Mussolini a répondu que l'Italie défendra vigoureusement l'Autriche.

Les Puissances n'interviendront pas

Au moment d'aller sous presse, on câble de Londres la bonne nouvelle suivante: Un informateur britannique autorisé déclare que les gouvernements de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie sont convaincus qu'il n'est pas nécessaire que ces trois puissances aient recours à "une nouvelle action" pour défendre l'indépendance de l'Autriche.

Cette dépêche de Londres est suivie de la dépêche suivante câblée de Rome: Un communiqué officiel annonce que des troupes italiennes ont reçu l'ordre de se rendre près de la frontière austro-italienne, mais il ajoute que vu l'amélioration de la situation en Autriche cette précaution paraît suffisante.

Message du pape

Cité Vaticane, 26. (S.P.A.) — Dans un télégramme à M. Miklas, chef de l'Etat d'Autriche, le Souverain Pontife exprime la douleur que lui cause l'assassinat du chancelier Dollfuss. "Le pape participe de tout cœur, dit le Saint-Père, à la douleur que l'assassinat du chancelier Dollfuss vous fait éprouver; à vous, à l'Autriche bien-aimée, au monde civilisé tout entier. Nous rendons hommage à la mémoire d'un grand chrétien, de ce très loyal fils de l'Eglise et de ce vaillant défenseur de sa patrie. Après avoir recommandé sa noble âme au Ciel, Nous demandons au Ciel une paix véritable pour la catholique Autriche et Nous vous accordons notre bénédiction."

Le Souverain Pontife a chargé son secrétaire d'Etat, le cardinal Pacelli, d'offrir des condoléances à Mme Dollfuss. Dans ce télégramme à Mme Dollfuss, le Saint-Père fait du chancelier un éloger semblable à celui que contient le télégramme à M. Miklas.

Le Saint-Père a aussi télégraphié à M. Kurt Schuschnigg, qui a été chef du cabinet autrichien pendant quelques heures, après l'assassinat. Il lui a annoncé qu'il demandait instantanément à Dieu de protéger l'Autriche, de la libérer de "l'esprit de haine qui a causé cet acte exécrable".

Des prélats disent que nulle mort n'a plus profondément ému le Saint-Père que celle de M. Dollfuss.

Le Chancelier Dollfuss

Engelbert Dollfuss appartenait à une famille agricole de Teyn, en

Basse-Autriche. Né le 4 octobre 1892, il avait passé son enfance à la campagne, puis avait étudié le droit à Vienne et l'économie politique à Berlin. Pendant la Grande guerre, il servit son pays au front pendant 37 mois, d'une manière qui mérita des galons d'officier. La guerre terminée, il s'occupa d'organisations agricoles. Il devint secrétaire d'une association de cultivateurs de la Basse-Autriche et participa à l'établissement d'une chambre d'agriculture. En 1930, il accroissait le champ de son activité et devenait président des chemins de fer de l'Etat. En 1931, il était nommé ministre de l'Agriculture. L'année suivante, le président Miklas lui confiait le soin de former un cabinet.

Champion de l'indépendance

Chancelier, Dollfuss défendit l'indépendance de sa patrie avec une intrépidité qui le rendit célèbre en Europe. Mais le principal événement de sa carrière de chef de gouvernement ce fut la transformation de la constitution autrichienne. Catholique qui traduisait une foi vive par des actes, Dollfuss puisa une direction dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*. Sa constitution, proclamée tout récemment, commence par ces mots: Au nom de Dieu, de qui émane toute autorité...

Tout en travaillant à faire de l'Autriche un Etat réellement chrétien, Dollfuss eut à lutter sans cesse contre les ennemis politiques parmi lesquels se trouvaient ses futurs assassins, les nazis, et il dut réprimer, le printemps dernier, une révolte socialiste (les socialistes autrichiens avaient formé une armée de parti forte de 140,000 hommes à certain moment).

De taille minuscule (4 pieds 11 pouces), alerte et courageux, Dollfuss évoquait chez des correspondants d'agences d'informations l'image d'un petit coq batailleur. Il plaisait très volontiers sur la petitesse de sa taille. Il lui arrivait de dire: L'Autriche émettra bientôt un timbre-poste orné d'un portrait de Dollfuss grandeur naturelle.

Qualités

Chancelier énergique, Dollfuss était tout à fait amené dans le particulier. Mari d'une femme qui s'était vouée toute à son foyer, il menait une vie simple, frugale. Mme Dollfuss ne lui reprochait qu'un excès, celui de fumer énormément de cigarettes, ce qui, disait-elle, lui diminuait son appétit.

Il était père de deux enfants. Mme Dollfuss et les enfants étaient en villégiature avec la famille Mussolini, en Italie, à Riccione, lors de l'assassinat. Le chancelier devait aller cette semaine même à Riccione et y conférer avec M. Mussolini.

M. Mussolini a ordonné qu'on prenne toutes les mesures nécessaires pour assurer à Mme Dollfuss toute l'aide médicale dont elle pourrait avoir besoin. Il est allé lui-même offrir ses condoléances à Mme Dollfuss.

Station de radio capturée

L'émotion a commencé par l'attaque de la station de radio par les nazis qui s'en sont emparés, après quatre heures de lutte. Ils ont alors annoncé à la radio que le chancelier Dollfuss avait résigné.

Les troupes sont arrivées bientôt, armées de mitrailleuses, et ont repris la station de radio. Mais ce pendant les nazis déguisés s'emparaient de la chancellerie et faisaient les ministres prisonniers.

Le chancelier Dollfuss a été tiré sans mise en garde.

Les troupes et la Heimwehr sont alors accourues sur la place publique Ballhaus-Platz, en face de l'édifice gouvernemental pour secourir le chancelier.

Fey, accompagné de ses gardiens, est apparu sur le balcon et a dit quelques mots à un officier. Après quoi les troupes se sont retirées, bien que plus tard des détachements de soldats soient allés occuper des positions stratégiques.

La Heimwehr, apparemment sur les ordres du président Miklas, dont on avait annoncé à tort la mise en arrestation, a maintenu l'ordre qu'elle avait donné aux insurgés de se rendre.

(Suite à la page trois)

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, Lc "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeport, etc. Téléphones HARbour 1241*

SAMEDI:

Samedi prochain, le "Devoir" publiera, sur douze pages demi-format, son supplément mensuel régulier: "Notre vie catholique et nationale." Faites vos commandes pour la propagande, reprenez-le d'avance chez votre dépositaire --- Journal et supplément: 3 sous, comme d'habitude.

M. J.-T. Pouliot a 87 ans

Un ancien citoyen de L'Islet établi à Montréal depuis au-delà de 30 ans et qui a toujours habité la paroisse de l'Enfant-Jésus, M. Jules-Thomas Pouliot, célèbre aujourd'hui même son 87ème anniversaire de naissance. M. Pouliot est un des fils de feu Barthélemy Pouliot, ancien marchand de L'Islet, qui était député du comté de L'Islet, lors de l'établissement de la Confédération.

M. J.-T. Pouliot est né en 1847 à L'Islet. Il a fait ses études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière ainsi qu'au collège d'Ottawa. Il fut pendant plusieurs années marchand à L'Islet où il remplaça son père.

Il est allié aux familles Fraser, Audette, Pelletier et Casgrain. Nos meilleurs souhaits à cet octogénaire.

Amicale St-Charles

L'Amicale Saint-Charles, groupant tous les anciens élèves des écoles Saint-Gabriel, Soulanges, Cheveau et Saint-Charles, aura son "premier congrès" en octobre. Le conseil d'administration a pour mandat de réunir tous les anciens pour en faire un succès. Tous ceux qui seront enregistrés au 1er octobre auront leur nom dans le programme-souvenir. Prière à tous ceux qui ont fréquenté les écoles citées de faire parvenir leur nom et adresse à 1270, rue Island, ou à M. Henri Coursoil, W. 9888, pour convocations ultérieures.

Congrès annuel

La Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal a décidé de se faire représenter au congrès annuel de la Chambre de Commerce du Canada qui se tiendra à Winnipeg en septembre prochain.

Elle a choisi comme délégué son président même, M. Maurice Trudeau, avocat.

Cette Chambre des Jeunes ne comptait qu'une soixantaine de membres en janvier dernier. Aujourd'hui, elle en compte 350, et l'on prévoit que le recrutement en portera le nombre des membres à 500 cet automne. Elle devient ainsi l'une des plus importantes du Canada. M. Trudeau a fait beaucoup pour placer cette Chambre sur des bases solides. Fils de M. J.-A. Trudeau, de la maison Genin et Trudeau, il jouit de nombreuses relations. Il a su servir et grouper des centaines de jeunes gens. Aujourd'hui le groupe est fort et voit luire un bel avenir.

Avis de décès

MARTINEAU — Montréal, le 25 juillet 1934, décédé à 85 ans, Louise Corbelli, épouse de feu Henri Martineau. Funérailles le samedi 28 juillet. Le convoi funéraire partira du No 228 rue Souvenir à 7 h 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 7 h 30. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MAJEAU — A l'Épiphanie, le 23 juillet 1934, décédé à 79 ans, Joseph-Edouard Majeau, marchand, époux de feu Méline Magnan. Funérailles le vendredi 27 juillet. Le convoi funéraire partira de sa demeure à 9 h 45 du matin, pour se rendre à l'église où le service sera célébré à 10 heures (heure solaire). Et de là au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LABOISSIERE — A Montréal, le 25 juillet 1934, décédé Mlle Angéline Laboisserie. Funérailles le vendredi 27 juillet. Le convoi funéraire partira du No 428 rue Pineau à 8 heures du matin, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nécrologie

AUCLAIR — A Montréal, le 23, à 88 ans, Joseph Auclair, époux de feu Éléonore Villeneuve.

BEAUVAIS — A Laprairie, le 23, à 45 ans, Lucrèce Deneault, épouse de Charles Beauvais.

BONNIER — A Montréal, le 24, à 33 ans, St-Bonnie des Hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu, fille du Dr B. Bonnier.

ROUTHILLIER — A Montréal, le 24, à 73 ans, Joseph Routhillier.

BRIEN-LARAMEE — A St-Henri de Macouche, le 24, à 72 ans, Parnelle Laramee, épouse de Ferdinand Brien.

CHARLEBOIS — A Montréal, le 22, à 79 ans, Charles Charlebois, le 23, Louis Charbon, époux d'Agnes Dalpé.

COLLETTE — A Montréal, le 25, à 72 ans, Louis Collette, époux d'Octavie Pettit.

COURVILLE — Aux Trois-Rivières, le 23, à 14 ans, Adrien, fils d'Albert Courville et de Jeanne Perron.

DESJARDINS — A Montréal, le 24, à 50 ans, Edmond Desjardins, époux d'Almaida Girard.

DUCHESNE — A Montréal, le 24, à 61 ans, Pierre Duchesne.

DUPRESNE — A Ste-Emilie de l'Énergie, le 24, à 64 ans, Zénon Dupresne.

GAUDETTE — A St-Hyacinthe, à 80 ans, Joseph Gaudette, époux de Regina Pelletier.

GUENETTE — Le 24, à 95 ans, Mme veuve Honoré Guenette.

HARDY — A Montréal, le 24, à 61 ans, Geo. H. Hardy, époux de Marie-Anne Villeneuve.

LABOISSIERE — A Montréal, le 25, Mlle Angéline Laboisserie.

LEMIRE — A Montréal, le 23, à 62 ans, Emeline Gélina, épouse de Wilfrid Lemire.

LEPINE — A Montréal, le 24, à 65 ans, Mme Stanislas Lépine, née Victorine Robert.

MADORE — Aux Trois-Rivières, le 24, à 62 ans, Henriette Bernard, épouse de Ludger Madore.

MAJEAU — A l'Épiphanie, le 23, à 79 ans, Joseph-Edouard Majeau, époux de feu Méline Magnan.

OUELLETTE — A Ste-Thérèse, le 24, à 46 ans, Delvina Sarrazin, épouse de Georges Ouellette.

PATENAUD — A Montréal, le 25, Mme veuve Chs Patenaud.

REID — A Chateaugay, le 24, à 88 ans, Marie Reid.

Aux Iles de la Madeleine

Le 24 juillet, 1934, les Iles de la Madeleine ont commémoré solennellement le passage de Cartier à Gaspé et aux Iles de la Madeleine. La fête eut lieu dans la paroisse du Havre Aubert, Ile Amherst. Son Exc. Mgr O'Sullivan, évêque de Charlottetown, a officié dans une messe en plein air, au pied d'une des trois collines appelées "Demoiselles". Sur le flanc de cette colline était érigée une croix que l'on apercevait de loin. Mgr O'Sullivan a adressé à son clergé une belle lettre pastorale. Il a fait l'éloge de la race française en Canada et donna des conseils précieux sur l'entente de charité qui doit exister entre les diverses races qui habitent le Canada. Dans ce message, l'évêque convoque les Acadiens des Iles, de l'Ile du Prince-Édouard et d'ailleurs, à venir à cette célébration. Le sermon de circonstance a été donné par Mgr Blaquière, prêtre domestique et vicaire général pour les Iles de la Madeleine. C'est M. le curé Monaghan, du Havre-Aubert, qui a été l'instigateur et l'âme de ce mouvement patriotique.

Projet abandonné

La ville a abandonné le projet d'ouvrir une rue entre les deux groupes des usines Angus pour ouvrir la rue Desjardins jusqu'à la rue Saint-Jérôme et relier Préfontaine à Rosemont. Le service technique du Pacifique Canadien a dit aux autorités municipales qui avaient consulté la compagnie à ce sujet, que ce projet n'est pas réalisable. La compagnie dit qu'ouvrir une rue là se trouverait à séparer deux groupes d'usines faits pour être voisins, et que de plus il y a là des voies ferrées où circulent constamment des locomotives, des wagons, des camions, etc., et qu'il y a une circulation publique qui se fait en faire une rue très dangereuse.

Pageant naval 1934

JACQUES CARTIER

A tout seigneur tout honneur. Trois des tableaux historiques du pageant naval du Parc LaFontaine seront consacrés au grand découvreur. Ils évoqueront les trois navires du voyage de 1535: la Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Émerillon myne. L'orthographe de la relation du deuxième voyage de Cartier. Ce sont là les navires des noms des navires du voyage de 1534 ne nous sont pas parvenus. Tout ce qu'on en sait c'est qu'ils étaient deux voiliers d'environ 100 tonneaux. Cartier atteignit Terre-Neuve le 20 avril, passa le détroit de Belle-Ile, et après avoir visité divers endroits il atteignit la côte de Gaspé où il planta une croix le 24 juillet. Puis il partit emmenant deux sauvages, contours Antioch, toucha la côte nord, et les équipages ayant décidé le retour on arriva à Saint-Malo le 5 septembre.

Il semble que Cartier n'ait pas été le premier à franchir le détroit de Belle-Ile, et on ne peut pas affirmer non plus que personne ne l'ait pas précédé dans le golfe. Mais en tout cas au point de vue de l'histoire il est le premier qui ait certainement fait le périple du golfe. Jusqu'à lui on prenait Terre-Neuve pour la barrière continentale soudeuse au Labrador, et si toutefois il n'avait pas été le premier Européen dans ces parages c'est lui qui en fait des cartes géographiques. Il n'a pas vu le fleuve, probablement à cause du mirage, et s'est cru dans une baie entre Gaspé et Antioch; mais il a présenté le fleuve au nord d'Antioch, est revenu le découvrir l'année suivante. Il retourna en France sans avoir découvert le passage qu'il cherchait vers la Chine, mais il avait fait mieux que découvrir pour la France l'entrée d'un vaste empire.

SYNDICATS CATHOLICO-NATIONAUX

Les syndicats catholiques

L'INCORPORATION DES FÉDÉRATIONS DE SYNDICATS — SYNDICAT DES TYPOGRAPHES

A sa dernière assemblée, tenue sous la présidence de M. A. Léonard, le syndicat des typographes a étudié la question de l'incorporation des fédérations de métiers. Les Syndicats catholiques et nationaux tiennent grandement à ce que les syndicats soient incorporés en vertu de la loi des syndicats professionnels. Cette incorporation donne au syndicat la reconnaissance légale qui présente deux avantages particuliers: 1. celui de protéger les membres qui du fait ne sont pas tenus individuellement responsables des dettes de l'union; 2. celui de donner aux contrats passés par l'union une valeur légale; une union incorporée, lorsque le contrat est violé, peut recourir aux tribunaux pour le faire respecter, au lieu d'avoir inconstamment recours à la grève.

Selon la loi des syndicats professionnels, un syndicat particulier, comme celui des typographes par exemple, peut se faire incorporer. Peut-être se faire incorporer, incorporer, sous forme de fédération, trois syndicats ou plus, désireux de se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques, sociaux et moraux.

M. Charles Paquette, président de la Fédération de l'imprimerie, explique aux membres que d'après les termes de la loi un conseil de métier dans une ville est considéré comme une fédération. D'après l'organisation des syndicats dans notre province, a-t-il dit, nous avons des syndicats particuliers groupant des ouvriers d'un même métier, comme notre syndicat des typographes. Plusieurs syndicats du métier de l'imprimerie, typistes, dessinateurs, formés dans une même ville un conseil de métiers. Tous les syndicats professionnels de métiers de ce genre ont le droit de demander au gouvernement un amendement à la loi des syndicats professionnels de métiers de ce genre ont le droit de demander au gouvernement un conseil de métiers dans une ville et une fédération dans la province.

Une police d'assurance funéraire écarte tout sujet d'appréhension et d'inquiétude pour l'avenir.

Tél.: Plateau 7-9-11

La Société Coopérative de Frais Funéraires

L.-EUG. COURTOIS, Président et Gérant Général

RUE STE-CATHERINE, 302 EST. — MONTREAL

JOSEPH COURTOIS, Secr.-Trés et Adm. Général

Il opère ce qu'il signifie: une RÉVÉLATION...

Le Révélation puritanos est un cigare fait de feuilles de Havane extra-fines, d'une douceur et d'un arôme inégalables.

NOUVELLE FORME PURITANOS

Essayez-le aujourd'hui. Vous y trouverez l'arôme exquis et la qualité supérieure du Havane.

CIGARE Revelation PURITANOS à 10¢

Gustave de Suède sauvé de la mort

Stockholm, Suède, 26 (S.P.A.) — Le roi Gustave de Suède, âgé de 76 ans, a failli être tué par une automobile hier alors qu'il revenait à pied après avoir assisté à un tournoi de tennis à Bastad. Grâce à la présence d'esprit d'un joueur de tennis autrichien du nom de Matejka qui entraîna de force le roi sur le bord de la route, celui-ci fut sauvé.

Roosevelt à Honolulu

CEREMONIES TRANSMISES A C. K.A.C.

Le président des Etats-Unis, M. Roosevelt, se rendra pour la première fois aujourd'hui à Honolulu. Les Hawaïens, qui voient pour la première fois un personnage aussi important dans le monde politique américain, feront une réception des plus colorées. Les détails de cette réception seront transmis à Montréal par le poste radiophonique CKAC, de 2h, et demie à 3h, et demie.

Décès d'une religieuse

Trois-Rivières, Qué., 25 — Les Ursulines des Trois-Rivières viennent d'être plongées dans le deuil par la mort de Soeur Marie-Madeleine, née Devine (M-Rose-Anna), religieuse de chœur. Elle était âgée de 69 ans et dans la 45e année de sa vocation religieuse. Les funérailles auront lieu vendredi matin en la chapelle du monastère.

Anniversaire

Lympe, Angleterre, 26. — A l'occasion du 25ème anniversaire de la première traversée aérienne de la Manche, par Blériot, le lieutenant Geoffrey Tyson, a accompli un exploit à son tour en traversant la Manche aller retour dans un avion renversé. Il a fait ce voyage, tête en bas, en 16 minutes. Blériot en avait mis 37 en 1909.

La cause ajournée

Parce que le procureur du R. Victor Rahard, ministre de l'Église anglicane française de Montréal, accusé de libelle, blasphème, est malade, la défense a demandé de remettre cette cause. Le juge Amédée Monet s'est rendu à la demande de la défense et l'a ajournée au mois de septembre prochain.

Refuges fermés

Il semble entendu que la ville fermera le 1er août les refuges de la rue des Inspecteurs et de la rue Belmont. Les chômeurs célibataires résidant à Montréal depuis au moins un an recevront \$3.35 par semaine, et les autres, les étrangers, seront hébergés au refuge Merling, dont on modifiera en conséquence le règlement: coucher un peu plus tard, repas complets au lieu de café et pain seulement, etc.

Un policier se fait tuer

Winnipeg, 26. — Le sergent John Verne, de la Sûreté de Saint-John, a été tué mardi par un bandit à qui il donnait la chasse, à la suite d'un vol à main armée perpétré dans une pharmacie. La chasse s'est donnée en automobile. George Jayman, que la police a appréhendé, serait le bandit qui a tué le policier Verne à coup de revolver.

Le feu sur la montagne de Rigaud

Rigaud, 26. — Selon le maire Lefebvre, de Rigaud, environ 60 volontaires de l'endroit s'occupent de circonscrire le feu qui s'est déclaré dans la pinière de la montagne de Rigaud, feu qui menace de ravager la célèbre Grotte de Lourdes, lieu de pèlerinage.

Travaux publics fédéraux

Vendredi prochain sera le dernier jour de réception des soumissions pour la construction de bureaux de douanes et d'immigration à Cantic et à Lacolle. Le gouvernement fédéral a voté les sommes de \$31,500 dans le cas de Cantic et de \$35,000 dans le cas de Lacolle pour ces édifices. Ils seront de même modèle: une cave, un rez-de-chaussée et un autre étage. Ils mesureront 65 pieds de longueur par 25 de largeur et 19 et demi de hauteur.

Assemblée

Québec, 25 (D.N.C.) — M. J.-E. Perrault, ministre de la Voie, et des Mines, M. J.-W. Gaudet, député de Nicolet, M. Lucien Dubois, député fédéral de Nicolet, et probablement M. Wilfrid Girouard, député fédéral d'Arthabaska, tiendront une grande assemblée, dimanche prochain à deux heures, à St-Grégoire de Nicolet.

Bureau de poste

La compagnie L.-G. Ogilvie, limitée, a obtenu le contrat de construction d'un bureau de poste à Notre-Dame de Grâce, avec une soumission de \$98,390. Le nouvel immeuble sera construit à l'angle nord-ouest de l'avenue Wilson et de la rue Sherbrooke. La somme votée par le gouvernement est de \$136,000. Il était entendu que le solde servirait à payer une partie du coût du terrain acquis par le gouvernement.

Examen volontaire

Le magistrat Jules Desmarais a fixé au premier août l'examen volontaire des quatre Italiens, deux femmes et deux hommes, accusés d'avoir assassiné Nicholas Sarrao, vers le 29 juin dernier, à Blue Bonnets.

Construction d'écoles

Québec, 25. (D.N.C.) — La construction de deux écoles a été décidée, hier soir, par la Commission scolaire catholique de Québec. Les nouveaux édifices serviront d'école paroissiale pour Saint-Pascal-Baylon et d'école pour les filles de langue anglaise. Le dernier s'élèvera sur l'avenue Salaberry tandis que le premier sera construit en arrière de l'église St-Pascal, près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, sur un terrain que la Commission possède déjà.

Pères blancs

En septembre prochain, un contingent, composé de 33 postulants clercs et de 5 postulants frères, des Pères Blancs d'Afrique partira pour l'Alger. Ce groupe est le plus considérable qu'ait jamais fourni la province de Québec. Il y a quelques années, un nombre de postulants a dépassé 25, mais jamais encore il n'avait atteint 38. Les nouveaux novices quitteront Québec, le 8 septembre prochain. Ils feront la traversée de l'Atlantique jusqu'à l'île de la Havre, du Havre, ils prendront le train pour Paris et après un court arrêt dans la ville, ils traverseront la Méditerranée jusqu'à l'Alger.

Au Parc LaFontaine

Jeudi, le 26 juillet, à 8 h. 30 p.m., au Parc LaFontaine, la Musique des Grenadiers offre un programme d'œuvres favorites avec le concours de Mme Flor Blanchard, soprano distinguée, comme soliste. Programme: Marche: Sambre et Meuse, Turlet; Ouverture: Pêche et Puyau; Suppé; Cavatine: Reine de Saba, Gounod; Mme Flor Blanchard; Valse espagnole: Docteur, Ben Gagliardi; Soirée "Mikado", sir Art. Sullivan; Ouverture: Si J'étais Roi; Adam; Chanson provençale: Gillette de Narbonne, Audran; Mme Flor Blanchard; Solo de clarinette: Caprice Polka, Mayer; Soliste: Armand Gagnier; Menuet en sol; Beethoven; Marches: The Desert Song, Lombard; Colonel Bogey, Alford; O Canada; Dieu Sauve le Roi.

Demande d'enquête

Une délégation nombreuse, conduite par le notaire L. A. Fréchette a demandé hier au comité exécutif d'instituer une enquête contre les deux secrétaires de la Commission du chômage dans le quartier Laurier et leurs rapports avec l'échevin Seigler. Le comité exécutif a dit à la délégation que pour faire une telle enquête il faudrait que demandeur soit fait par affidavit assermentés. Les deux fonctionnaires que la délégation a accusé de mal servir la ville sont MM. Gilder Carrière et Antoine Turcotte.

M. Fréchette a produit deux déclarations assermentées, mais M. Savignac les a repoussées parce qu'elles avaient trait à des affaires électorales. On a fait remarquer au président que ces déclarations se rapportaient à des incidents survenus avant la mise en nomination et que par conséquent ce ne serait pas usurper les privilèges du tribunal saisi d'une requête en contestation de l'élection de M. Seigler que de s'en occuper. M. Fréchette a conclu: Cela veut dire qu'il nous faut faire l'enquête nous-mêmes; nous la ferons.

Mort de François Coty

Versailles, 26 (S.P.A.) — François Coty, le parolleur millionnaire qui fut un temps propriétaire du journal le Figaro, est mort, à l'âge de 61 ans.

"Avec ma vie"

Par LUCIEN RAINIER — POÈMES (Ouvrage couronné par l'Académie française)

"Bien des poètes, notamment les symbolistes, nous ont donné de leurs sentiments le rythme et les sons de l'envol musical. Moins intensément, je crois, que Lucien Rainier."

"Je ne puis que louer Lucien Rainier pour l'excellente leçon de discipline prosodique que toutes ces pages constituent". (Albert Pelletier, *Egrappages*)

"...poète délicieux... (Maurice Hébert)

Ce volume ne sera pas réédité. Il reste quelques rares exemplaires à \$1.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour

Nous tenons en magasin tout ce qui porte le nom de tapis — ainsi que

la plus grande collection de

Linoléums-Tuile

marbrés et caoutchoutés

Plus de 500 modèles — Échantillons, réunis en panneau pour vous aider dans votre choix.

MACASIN OUVERT LES VENDREDI ET SAMEDI SOIRS

H. LALONDE & FRERE, Ltée

Les plus grands spécialistes en tapis au Canada.

4800, AVENUE DU PARC

Angle Villeneuve, une rue au nord de l'Avenue Mont-Royal.

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous:

1584 Ste-Catherine E.
1567 rue Clarke
2929 Masson1587 Ontario E.
2309 Ontario E.3539 Ontario E.
1148 Mont-Royal E.
2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT et Frère Limitée.

6312 RUE SAINT-HUBERT

BEURRE

Qualité supérieure... 20c

Beurre de choix... 19c

Beurre pour la cuisson... 18c

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un 10ème magasin situé à 6920 rue St-Hubert, près Bélanger.

Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

Electro-placage en or et argent
Fabrication de calices et ciboires
Réparation d'ornements d'église: une spécialité.

Confiez votre commande à la MAISON

J. Gaston Bérard

(Succ. de La Cie Royal Silver Plate)

70, Craig Ouest - H. 9948



Vente de juillet

Panamas... 2.95 et plus

Canotiers... .95 et plus

Feutres légers 2.95 et plus

ED. MICHAUD

MAITRE-CHAPELIER

2 MACASINS

911, Bleury

1257, Université

Montres - Horloges - Bagues - Bijoux - Joints de mariage
Dans tout ce qui fait l'objet de notre commerce, service et qualité toujours à nos deux magasins.

Spécialité: REPARATION DE MONTRES.

1257, Ste-Catherine E.

G.-H. Bibeau & Frère

905, Boul. St-Laurent

En traitant avec nos annonceurs mentionnez le "Devoir".

Spécialités: Chemises WARRENDALE — Complet LOMBARDI

RAOUL FOURNIER

CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER

4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST

Tél. Harbour 3896 MONTREAL

"TROUBLES" des pieds

Service de pédicure — absolument gratuit chez

HOULE & BLEAU

4561 est, Ste-Catherine

Tél. CL. 7987

WISINTAINER & FILS

908, BOUL. ST-LAURENT

LES ENCADREURS

MANUFACTURIERS

Mouleurs — Cadres — Miroirs

Réparation de cadres et miroirs

LAn. 2264

New System Cleaning Service

J.-H. BRETON, prop. ENRG.

TEINTURIER-NETTOYEUR

2461 DES CARRIÈRES

NETTOYAGE FRANÇAIS \$1

Robe, Costume, Manteaux, Com-

plets, Pardessus nettoyés et pres-

sés à partir de

Chapeaux nettoyés 50c — Service de 24 heures.

Appelez CRéscant 2149

Tél. CRéscant 5208

Garage Crescent

PAUL MARTEL

Agence autorisée du Studebaker

Achat et vente d'autos usagés

— CALENDRIER —

Demain: VENDREDI, 27 juillet 1934
De l'été, Sainte Anne, s. d.
Lever du soleil, 4 h. 37.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 8 h. 37.
Coucher de la lune, 11 h. 37.
Premier quart, le 29, à 1 h. 37.
Dernier quart, le 31, à 1 h. 37.
Nouvelle lune, le 1, à 1 h. 37.
Pleine lune, le 3, à 1 h. 37.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

BEAU MOINS CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 80.
Minimum 60.
Demain maximum 80.
Minimum 60.
Aujourd'hui 75.
Demain 75.
Aujourd'hui 10 h. 37.
Demain 10 h. 37.

Menaces de guerre—
Wall Street recule

NEW-YORK, 26. (S.P.A.) — La rumeur, d'ailleurs non confirmée, que des troupes italiennes avaient traversé la frontière autrichienne a fait dégringoler les cours en Bourse ce matin et à un certain moment le mouvement de liquidation a été tel que le "ticker" fut de six minutes en retard sur les transactions. Avant midi, nombre de titres avaient baissé de 2 jusqu'à 5 points pour toucher de nouveaux bas pour l'année courante.

Ces rumeurs, toutefois, n'ont pas été prises sérieusement partout et les courtiers rapportent que les titres offraient toujours facilement des acheteurs à mesure qu'ils baissaient. Vers midi, le marché paraissait être plus supporté.

On souligne le fait que lors des menaces de guerre, au cours des deux dernières années, les cours se mettaient à la hausse au lieu de baisser parce qu'on venait à la conclusion qu'une guerre importante aurait pour effet d'activer la demande pour nombre de produits, donc de servir les intérêts des pays restés neutres.

Le Canada doit rester neutre
en cas de guerre mondiale

SASKATOON, 26. (S.P.C.) — Les "United Farmers of Canada", section de Saskatchewan, réunis pour leur 9ème congrès annuel, ont adopté une résolution pour que le Canada maintienne une stricte neutralité en cas de guerre mondiale, et qu'il refuse de prendre les armes pour appuyer la Ligue des nations telle que constituée présentement. La résolution a été adoptée unanimement.

Le monopole de l'essence au Canada

Un projet des grandes compagnies en vue de s'assurer une part fixe du commerce au Canada — Projet à être soumis à la conférence interprovinciale

Le dernier numéro du *Financial Post* de Toronto publie une nouvelle qui paraît déveiler les derniers projets des grandes compagnies distributrices d'essence au Canada en vue d'éliminer toute concurrence future. Le correspondant de ce journal à Ottawa écrit en effet que le gouvernement Bennett soumettra aux représentants des provinces — sans commentaires, paraît-il, un projet qui lui aurait été soumis conjointement par toutes les grandes compagnies productrices et distributrices d'essence au Canada en vue de leur assurer le monopole absolu de ce commerce au pays, la part de chaque compagnie intéressée devant être au prorata de ses ventes au cours des dernières années.

La raison qu'on invoquerait pour justifier un tel monopole, c'est qu'à cause de la concurrence très vive qui existe dans ce commerce — et de la menace constante de nouvelle concurrence, comme en font

foi les agissements de certains financiers en vue d'établir une autre distillerie de pétrole à Montréal-Est, — le nombre des postes distributeurs est trois fois ce qu'il devrait être normalement. Il en résulte que le coût d'administration est trop élevé, que si on pouvait réduire des deux tiers le nombre des postes existants, il serait possible de faire de très importantes économies. Ce sont ces économies qu'on offrirait de partager avec les provinces et l'état à la condition qu'ils adoptent des législations qui permettraient de réaliser telles économies, soit de limiter le commerce aux compagnies existantes actuellement.

Naturellement, on offrirait aux gouvernements intéressés l'autorité de fixer en partie les prix pour que le public soit protégé.

Déjà, d'après le correspondant du journal en question, le premier ministre Hepburn, d'Ontario, serait opposé au projet.

Montréal reçoit quatre millions de dollars

Le maire nous informe que la cité de Montréal vient de recevoir ce matin, de Québec, quatre millions. Ces quatre millions comprennent la part d'Ottawa, trois millions, ainsi qu'un million de la province, le tout applicable sur les montants déjà dus à la cité, et d'après une entente entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Le 30 juin dernier, le gouvernement provincial faisait remise de deux millions, et le million supplémentaire reçu ce jour, avec les trois millions d'Ottawa forment la somme totale de l'arrangement précité. Ces montants sont une avance sur les argent déjà déboursés par la ville pour le secours direct jusqu'au 31 mars dernier. Les mêmes démarches devront être renouvelées pour les montants dus depuis cette date.

Depuis les élections d'avril, la cité a obtenu trois millions d'Ottawa, trois millions de Québec, cinq millions de la Banque Provinciale et six millions de Londres; total, dix-sept millions. Ces argent ont servi à bonifier la situation sans toutefois mettre plus d'argent à la disposition de la cité. Il est à noter cependant que tous les chèques de secours direct ont été rencontrés, que tous les loyers en retard et courants seront réglés pour le commencement d'août, de façon à ce que le chômeur puisse être abrité, et que la ville tentera de régler tout prochainement les comptes dus aux marchands qui retardent depuis plusieurs mois. Il reste encore des sommes importantes que la ville devra se procurer à assez brève échéance pour que la situation financière de la ville ne cause dorénavant aucun souci.

Congrès eucharistique

Cité Vaticane, 26. (S.P.A.) — S. S. le Pape Pie XI a nommé le cardinal Pacelli comme cardinal-électeur au congrès eucharistique international qui aura lieu à Buenos-Ayres, en octobre. Comme légat, il présidera le congrès.

Chaleur meurtrière

Chicago, 26. (S.P.C.) — A l'heure actuelle, 1,212 personnes ont succombé à la chaleur. La mortalité se partage comme suit: Missouri, 330; Illinois, 316; Ohio 127; Nebraska 60; Iowa 72; Minnesota 32; Indiana 54; Kansas 39; Kentucky 43; Michigan 23; Wisconsin 15; Pennsylvania 18; Texas 13; Oklahoma

Ouragan désastreux

Houston, Texas, 26. (S.P.C.) — Douze personnes sont disparues à la suite de l'ouragan qui a balayé 100 milles de la côte le long du golfe du Texas. Le raz-de-marée qui s'ensuivit a pénétré six milles à l'intérieur des terres; le vent soufflait 80 milles à l'heure. C'est le pire raz de marée dans la région depuis 1875. A Freeport la vague avait 19 pieds de hauteur. Les dommages se chiffrent à vingt-cinq millions de dollars.

A Ste-Anne
de Beupré

Fêtes grandioses — Des milliers de pèlerins accourent — Procession de 6,000 pèlerins

Québec, 26. (D.N.C.) — Des milliers de pèlerins, de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis se rendent aujourd'hui au sanctuaire de Sainte-Anne de Beupré et sont témoins des grandes démonstrations qui se déroulent à l'occasion de la fête de Sainte-Anne. Les RR. PP. Rédemptoristes ont voulu faire une véritable apothéose à la grande thaumaturge. Ces manifestations de foi et de piété sont sous la haute présidence de Son Eminence le cardinal J.-M. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne. Son Eminence le cardinal est entouré de plusieurs archevêques et évêques, de nombreux prêtres et d'un grand nombre de membres du clergé séculier et régulier. M. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, et M. L.-A. Taschereau, premier ministre, ont bien voulu s'associer eux aussi à ces démonstrations.

Les cérémonies ont débuté, hier après-midi, par le chant solennel des premières vêpres de Sainte-Anne. C'est le R. P. Gagnon, recteur et curé, qui a présidé, assisté des RR. PP. Laliberté et Pelchat, comme diacre et sous-diacre, ainsi que des RR. PP. Marcellin, Vézina, Routhier et Aubin, comme chapelains. La grande procession sur le coteau, présidée par S. E. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, a aussi donné lieu à une scène émouvante. Plus de six mille personnes étaient présentes.

Des milliers de pèlerins sont attendus, aujourd'hui, à Sainte-Anne de Beupré. Les RR. PP. Rédemptoristes croient que ce sera la foule la plus nombreuse qu'ils aient vue depuis longtemps. Dès 5 heures ce matin, les portes de la basilique étaient ouvertes pour laisser entrer le flot des fidèles. La messe se est suivie jusqu'à 8 heures au maître-autel et deux religieux se tenaient constamment à la sainte table pour distribuer la sainte communion.

La grand-messe pontificale a été célébrée à 10 heures, par S. E. Mgr F.-X. Lacoursière, qui a été sacré évêque, hier matin, en la basilique de Québec. S. E. le cardinal Villeneuve a assisté au trône. Tous les autres archevêques et évêques avaient pris place dans les stalles du sanctuaire.

Beurrerie détruite

Les Trois-Rivières, 26. (D.N.C.) — En moins de deux heures le feu a détruit la fromagerie, la beurrerie, la maison et les dépendances de M. Omer de Grandpré, qui demeure à un mille et demi du village de Ste-Brigitte des Saules. Poussé par le vent, il s'est ensuite transporté chez un voisin, M. David Turcotte, et y a rasé trois granges avec les foins qu'elles contenaient. Les pompiers volontaires ont fait un excellent travail dans les deux cas. Sans eux la maison et les dépendances de M. Alfred Lambert, qui demeure en face de M. de Grandpré, auraient aussi été incendiées.

Bulletin
météorologique

Hier on a signalé de nombreuses averses accompagnées de tonnerre, dans Ontario, Québec et les Provinces Maritimes. Il a fait très chaud en Ontario, mais plus frais dans l'Ouest du pays. Les pronostics indiquent la température suivante: Golfe, côte nord et baie des Chaleurs: temps frais avec vent du nord-ouest, averses. Demain, vent frais du nord, beau. Vallée du bas St-Laurent: vent du nord, frais. Demain, frais et beau. Ottawa et haut St-Laurent: vent modéré du nord-est, beau. Demain, beau et plus frais. Lac-St-Jean et nord-ouest de Québec: vent du nord, beau et plus frais, aujourd'hui et demain.

Exposition
d'archives
anciennes

Nos archivistes les exhumèrent de leurs cases poussiéreuses pour les mettre sous les yeux des délégués canadiens et étrangers au congrès du Barreau canadien en septembre

L'Association du Barreau canadien organise, avec le concours de Me Jules Allard, protonotaire, et de M. E.-Z. Massicotte, archiviste du district judiciaire de Montréal, ainsi qu'avec celui de Me Marchal Nantel, conservateur de la bibliothèque du Barreau, et de quelques autres, une exposition d'archives anciennes, qui aura lieu à la salle 24 du palais de justice, pendant le congrès du Barreau canadien. Le congrès durera trois jours: 5, 6 et 7 septembre.

Il comptera des délégués d'outremer, particulièrement de la France, plus nombreux que jamais. Il coïncide avec les fêtes du 40ème anniversaire de la découverte du Canada. Autant de raisons pour le Barreau de Montréal, qui reçoit cette année les délégués canadiens et autres au congrès, de multiplier les foyers d'intérêt autour des journées d'études et des attractions bien propres à plaire aux hommes de loi.

Montréal est riche de pièces anciennes, de documents jadis, mais bien conservés. Ses archivistes les exhumèrent avec une certaine fierté de leurs sombres demeures pour les mettre sous les yeux du public.

Grave accident

Une voiture trainée par un cheval est renversée et ses occupants blessés par une automobile pendant la nuit

Trois-Rivières, 26. (D. N. C.) — Vers 11-15 hier soir, une auto de louage de Grand-Mère, appartenant à un M. Fortin, conduite par un nommé Pit Branchaud, qu'accompagnait des jeunes gens du nom de Gaston Garceau, Bernard et Robert Boivert, a heurté violemment une voiture à cheval dans laquelle se trouvaient deux jeunes gens du Lac à la Tortue, MM. Stanley Thibault, Joseph Boisclair.

L'accident s'est produit dans le 1er rang Saint-Léonard, de la paroisse de Saint-Georges de Champlain alors que les occupants de l'auto et de la voiture revenaient d'une veillée à Saint-Tite. La voiture fut frappée à l'arrière et le choc fut d'une telle force que MM. Thibault et Boisclair furent projetés à une distance de 20 pieds et demeurèrent inconscients sur le sol.

M. Boisclair revint à lui au bout de quelques minutes pendant que M. Thibault ne reprenait connaissance que 45 minutes plus tard, après qu'il eut été transporté à St-Tite avec son compagnon. Dans cette ville les deux blessés reçurent les premiers soins du Dr G. Grenier, qui, devant l'importance de leurs nombreuses blessures à la tête ordonna leur transport à l'hôpital Lauréville où on nous disait ce matin que la gravité de leur état ne pouvait être déterminée encore parce qu'ils n'avaient pas subi l'examen aux rayons X.

Les occupants de l'auto ont aussi été blessés mais très légèrement. Le cheval souffrit d'une large entaille à l'arrière-train, la voiture est en miettes. L'auto, hors d'usage, a dû être remorquée jusqu'au garage Marchand, de Grand-Mère. Les causes de l'accident n'ont pu être établies jusqu'ici.

La loi martiale

Minneapolis, 26. (S. P. A.) — Il semble pratiquement certain, ce midi, que Minneapolis sera placée sous la loi martiale aujourd'hui. Les troupes sont rendues en ville. Il s'agit de faire face à la situation créée par la grève.

Décès

Saskatoon, 26. (S.P.A.) — Le révérend Père Alphonse Jan, O.M.I., âgé de 60 ans, curé de la paroisse Saint-Paul, est décédé après une longue maladie. Il naquit en Bretagne (France). Il vint au Canada en 1898.

Londres, Paris
et Rome ...

(Suite de la 1ère page)

Fey parlementaire

Fey a parlé au nom des nazis dont il était le prisonnier, et Neustadter-Steinmeyer pour le gouvernement.

A 5 heures et 28 de l'après-midi, la Heimwehr a donné aux nazis 20 minutes pour se rendre, sans quoi l'édifice serait attaqué.

Vingt minutes plus tard, rien ne s'était produit, sauf que l'ultimatum a été renouvelé. Quelques minutes plus tard les réseaux téléphoniques et télégraphiques autrichiens étaient mis hors de communications avec le monde extérieur. Le service téléphonique n'a été rétabli que quelques heures plus tard.

Malheur à vous...

Pendant ce temps les hommes de la Heimwehr criaient: Malheur à vous s'il arrive quoi que ce soit à Fey.



LE CHANCELIER DOLLFUSS

Fey a alors conféré avec les nazis longuement. Les nazis exigeaient un sauf-conduit jusqu'en Allemagne.

Le représentant du gouvernement les a promis.

Fey a alors demandé au nom des nazis: Mais qui va garantir leur sécurité?

Neustadter: Fey, comme ministre du gouvernement.

Mais les nazis ont insisté pour avoir la promesse d'un haut officier militaire avant de laisser partir Fey à 7 heures.

Dollfuss mort

C'est alors que la nouvelle de la mort de Dollfuss a été confirmée. Son cadavre gisait dans son bureau.

Fey a eu une conférence avec Neustadter qui a déclaré alors que les émeutiers avaient obtenu la garantie officielle d'un sauf-conduit jusqu'en Allemagne, malgré qu'ils avaient assassiné Dollfuss.

Un des employés civils emprisonnés par les nazis, a raconté que les nazis les avaient forcés à se rendre dans une cour et à lever les mains. Les hauts fonctionnaires ont été emprisonnés dans leurs bureaux respectifs.

On les mit dans des camions qui devaient les transporter en Allemagne. Mais le sauf-conduit fut révoqué dès qu'on apprit que le chancelier avait été assassiné. Les assassins furent incarcérés. Au cours de la nuit, des membres de la milice fasciste (Heimwehr) et des civils ont cherché à les lyncher, mais la police a menacé de faire feu sur quiconque approcherait de la prison, qu'elle a entourée de fil barbelé.

En France

Paris, 26. (S.P.C.) — Le premier ministre, M. Doumergue, et le ministre des affaires étrangères, M. Barthou, ont tous deux fait connaître l'attitude de la France à l'é-

L'enquête sur l'Hydro

Toronto, 26. (S.P.C.) — La commission qui enquête sur l'acquisition de l'O.P.S.C. par l'Hydro, a poursuivi son travail hier. M. James Gallagher, courtier en obligations pour la Canadian General Securities Company, a dit que le sénateur Meighen a pris des mesures pour empêcher la négociation d'obligations de l'O.P.S.C. par des firmes dans lesquelles il était intéressé, pendant un certain temps alors qu'il croyait pouvoir être soupçonné d'avoir des informations particulières, comme commissaire de l'Hydro, au sujet de la situation de la compagnie électrique.

Malgré ces précautions une de ces firmes a acheté pour \$5,000 d'obligations de l'O.P.S.C. et les a revendues subsequmment avec profit; cet achat a été fait pas un autre courtier. Le témoin croit avoir informé M. Meighen de cette transaction. Il a ajouté qu'aucune démarche n'a été faite pour rescinder cette commande ou vendre les obligations rapidement. Il a dit que M. Meighen a placé un veto sur les transactions de ce genre en mai 1932 et l'a rescindé vers le 23 ou le 26 juillet.

M. Meighen a dit qu'il a rescindé son veto après la publication des détails d'une offre par laquelle \$20,000,000 d'obligations de l'O.P.S.C. étaient échangées pour \$18,000,000 d'obligations de l'Hydro. M. Slaght, avocat de la commission, a demandé à M. Gallagher s'il avait discuté avec M. Meighen au sujet de la probabilité que les détenteurs d'obligations de l'O.P.S.C. dépassent à la Montreal Trust Company 90 pour cent de leurs obligations, condition sur laquelle reposait l'échange des obligations. Le témoin a dit qu'il n'a pas discuté cette question avec M. Meighen.

M. Cooke, ancien président de l'Hydro, a dit qu'il ne se souvient pas que l'Hydro ait demandé un avis légal pour savoir si un défaut était survenu au contrat entre l'Hudson Bay Power Co. et l'Hydro, avant les négociations pour l'acquisition de l'actif de l'O.P.S.C., nom subsequmment de l'Hudson Bay Power Co. L'ancien président a réaffirmé qu'il n'a pas révélé aux autres membres de la Commission la situation ébranlée de l'O.P.S.C. en mars 1932.

Interrogé par M. Meighen, M. Cooke a convenu que l'achat des obligations de l'O.P.S.C. et le développement de sa propriété ont créé un fort passif, aussi considérable à peu près que celui encouru par l'Hydro dans l'acquisition antérieure de Dominion Power and Transmission Co. M. Meighen a demandé à M. Cooke s'il considérait le devoir de l'Hydro d'étudier en détail le contrat par lequel les obligations de l'O.P.S.C. étaient ach-

et de l'Autriche aujourd'hui en adressant au chancelier Schuschnigg un double message louant Dollfuss de son courage dans la lutte pour le maintien de l'indépendance de l'Autriche, indépendance à laquelle "tient fermement la France".

Le rôle de Dollfuss à défendre l'indépendance de la terre de ses ennemis lui surviva, dit M. Barthou, ce à quoi fait aussi écho le message de M. Doumergue. M. Barthou parle plus loin de "l'indignation soulevée par l'abominable attaque".

En France, on considère que l'indignation soulevée en Autriche par l'attentat va en amoindrir les conséquences. Aussi on n'ordonne aucune mobilisation des troupes françaises. On dit que M. Barthou a averti le chargé d'affaires autrichien que la France ne tolérerait pas une révolution nazie à Vienne.

Congrès du Barreau

L'Italie et la Belgique seront représentées officiellement pour la première fois cette année au congrès annuel de l'Association du Barreau canadien, fixé aux 5, 6 et 7 septembre prochain, selon ce que nous ont l'un et l'autre annoncé ce matin, au cours de conversations. M. le juge Edouard-Favre Surveur, de la Cour supérieure, et Me Marchal Nantel, bibliothécaire du Barreau, à Montréal.

Le délégué italien sera M. Salvatore Dalgano, directeur de l'Institut des études législatives et professeur de droit à l'Université de Naples. Ces deux seuls titres suffisent à

faire comprendre que M. Dalgano est un personnage. Le représentant du Barreau belge sera M. Xavier Janne, professeur à la Faculté de droit à l'Université de Liège. On sait déjà que la France aura comme délégué officiel Me Olivier Jallu. De nombreux autres avocats, qui auront assisté aux fêtes de Gaspé, de Québec et des Trois-Rivières assisteront aussi au congrès du Barreau de Montréal et y représenteront officiellement en nombre le barreau français.

Il va sans dire que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis seront officiellement représentés aussi à ce congrès. Ce seront respectivement lord Tomlin et Clarence-E. Martin.

M. Houde au Champ de Mars

Le maire parlera d'une élévation en arrière de l'hôtel de ville et des haut-parleurs seront installés de façon que sa voix soit entendue d'un bout à l'autre du Champ-de-Mars.

Les directeurs de la fédération ont été informés aujourd'hui que le maire désire que la réunion commence à 7 h. 30 précises, de sorte qu'elle soit terminée avant la nuit-écure.

M. le maire ira à la conférence interprovinciale, lundi, comme conseiller non officiel des gouvernements fédéral et provincial relativement aux problèmes propres à la ville de Montréal. Il passera une partie de la journée de samedi en conférence avec les échevins, nous informe-t-on, mettant la dernière main aux questions qu'il entend soumettre à la conférence.

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

Correction

Une ligne de texte mise à la place d'une autre, dans notre réponse à une remarque de M. Taschereau concernant le tramway à employé, rendait intelligible la première partie de nos commentaires. La première phrase aurait dû se lire comme suit: M. Taschereau n'a, paraît-il, pas fait de déclaration au sujet du tramway à conduite unique le lendemain de l'accident de la rue Saint-Laurent... C. H.

Bibliobus

Voilà une suggestion qu'on devrait s'empresser d'exécuter. Ceux qui ont pris l'habitude de donner une heure ou deux à la lecture chaque jour, à la lecture sérieuse et instructive et non pas seulement parcourir les titres des nouvelles dans les journaux, sont si peu nombreux que c'est probablement l'une des causes principales de notre médiocrité intellectuelle, mais aussi de notre faiblesse économique.

Car si la lecture sert à enrichir l'esprit de connaissances de toutes sortes, elle est aussi, très souvent, lorsque faite avec méthode et en vue d'améliorer notre condition, un fort stimulant à l'action parce qu'elle nous permet de connaître ce que d'autres ont accompli ailleurs.

Les bibliobus dont a parlé M. René Caillaud sont en somme des bibliothèques roulantes qui parcourent régulièrement la province afin de mettre de nombreux livres instructifs à portée de tous ceux qui ne peuvent pas profiter des bibliothèques, peu nombreuses et relativement peu considérables, de nos principales villes.

Les cultivateurs ont de nombreuses heures de liberté, l'hiver. Même ceux qui ont ajouté une petite industrie quelconque au travail agricole afin d'employer utilement les longs mois de froid ont leurs soirées à eux. Tous pourraient lire beaucoup; mais ils ne peuvent le faire parce qu'il n'y a pas de bibliothèque à leur portée ou parce que les petites bibliothèques paroissiales ne leur offrent qu'un

choix limité de livres, la plupart d'imagination. Non seulement la bibliothèque roulante pourrait servir à permettre l'échange des livres entre une bibliothèque paroissiale et une autre, mais elle pourrait aussi ajouter de nombreuses nouveautés et surtout les revues qui présentent certains avantages de traiter des derniers événements et des plus récentes initiatives.

Ces bibliobus auraient aussi l'avantage, probablement, d'inculquer le goût de la lecture aux gens de la ville qui passent les mois d'été à la campagne. Souvent ces gens ne lisent pas parce qu'ils ne pensent pas à s'acheter des livres avant de partir — n'en ayant pas l'habitude — ou parce qu'ils considèrent que cela représente une dépense trop élevée pour leurs moyens pécuniaires. Le fait d'avoir gratuitement ou pour un faible déboursé des livres à leur portée l'aurait incité à lire, donc à prendre une habitude qu'ils apprécieraient par la suite, au point de devenir souvent des habitués des bibliothèques de Montréal à leur retour.

Ici même, il y aurait sans doute moyen d'augmenter considérablement le nombre de ceux qui lisent, si les livres étaient mis à leur portée. Très souvent on ne veut pas se donner la peine de se rendre à l'une de nos trois ou quatre bibliothèques accessibles au grand public. C'est malheureux pour chacun de nous, qui souffrons de cette crainte de l'effort. Mais cela l'est aussi pour la race; et c'est pour quoi nous devrions adopter un mode de distribution des livres et revues de manière qu'un plus grand nombre d'entre nous s'habituent à lire. Une fois cette habitude prise, et si l'on en apprécie toute la richesse, on est alors disposé à faire l'effort et à fréquenter une bibliothèque. — C. H.

La surprise d'un Montréalais a été grande cette semaine lorsque le facteur déposa sur son bureau une demi-douzaine de journaux. Au premier coup d'oeil, il crut avoir six numéros du même heb-

domadaire. En effet, la double colonne de droite portait l'original titre suivant sur chaque numéro: "Une session finit". Au deuxième coup d'oeil, il s'aperçut que chaque journal portait un nom différent. Cela commença à l'intriguer, peu familiarisé qu'il est (heureux homme!) avec les journaux en série. Aujourd'hui, en effet, tout se fait en série: conserves, boutons de culotte, journaux et le reste. Pour s'amuser, il étendit les six hebdomadaires, différents sans l'être tout en l'étant, selon le cliché: le *Courier du Nord* (organe des comités de Charlevoix, Montmorency et Saguenay), le *Gaspésien*, le *Lotbinière*, le *Courrier de l'Islet*, l'*Etendard* et le *Courrier-Sentinel* (organe officiel (hum!) du comté de Montmagny, rédigé en collaboration). Tous ces journaux sont imprimés à l'*Imprimerie de Montmagny*, à Montmagny, sous la direction de M. Louis Carrier, comme on peut le lire en tête de chaque journal. C'est la marque de fabrique. Le comté de Montmagny n'est pas trop mal partagé en tout

cela, puisqu'il a deux organes. Notons que l'homme compara ses journaux. Il crut observer — il n'ose pas l'affirmer: il n'est pas du métier et il a autre chose à faire — que les six journaux se divisent en deux séries de trois, de sorte qu'on en imprime trois avec la même disposition typographique, et trois autres en modifiant légèrement la mise en page. C'est l'économie de la fabrication en série.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Au cinéma

Montréal, 21 juillet 1934
M. le rédacteur,
Serait-il à propos de saisir l'opinion publique d'un état de choses

En tête de ces journaux, on lit: "Ce journal est 'votre' journal". Certes! Imprimé en partie grâce aux fonds publics (cela n'est pas inconnu dans notre province), n'en doutez pas, braves gens de la région de Québec et du bas du fleuve, il est "votre", l'hebdomadaire de Montmagny que vous recevez, car vous l'avez payé plusieurs fois — sans le savoir peut-être. — A. A.

au moins anormal? Il s'agit des cinémas.

A ma connaissance, des enfants de moins de 16 ans pénétrant dans ces théâtres, au su et en vue employés, au mépris de la loi et pour leur plus grand déshonneur.

Ne serait-il pas opportun d'avertir la police d'exercer une surveillance plus sévère sur ces théâtres, afin que la loi soit observée? Pour moi, je vis près d'un théâtre, et ce que je dis, je l'ai observé; des enfants certainement en-dessous de seize ans rentrent là-dedans, malgré la loi. (Signé) UN CITOYEN

LA VIE SPORTIVE

Cinq combats
au programme
pour ce soir

C'est un programme d'action et d'intérêt que le promoteur Lucien Riopel présente à ses nombreux habitués, ce soir, à l'Arena. Qu'on en juge plutôt par l'énumération qui va suivre:

Finales deux dans trois, limitée à 90 minutes: Roland Labrie vs Jack Larouche. Semi-finales: 45 minutes ou une chute: Paul Lebrun, champion provincial, vs Bob Steel. Combats royal: Henri Lalonde, poids lourd, et L'Yvonne Grogier, Mural Salbo, Cydonia Lecavalier et Jack Miller, 20 minutes: Geo. Desjardis vs Lou Kelly, 20 minutes: John Biondi vs Roger Mayer. C'est donc dire que treize luteurs se battront encore au programme, ce soir, à l'Arena. Vraiment, le promoteur Riopel n'épargne rien pour plaire aux milliers d'amateurs qui suivent les soirées du jeu à l'Arena. Le finale provoque un intérêt intense car on a hâte de voir les deux hommes violents et rudes que sont Labrie et Larouche. Le finale vaut à elle seule le prix de l'admission puisque présente le champion provincial, Paul Lebrun, qui aura à faire face au champion Bob Steel. Desjardis est attendu pour sa réputation n'est pas surfaite, tandis que Kelly doit avoir une expérience, tandis que Mayer devrait donner un rendement, tandis que le combat royal avec Henri Lalonde, Cydonia Lecavalier, Mural Salbo, Grogier et Miller, devraient constituer un des meilleurs numéros au programme.

Les parties dans
les grandes ligues

LIGUE AMERICAINE	
New York	110000000-5 1
St-Louis	100000000-4 2
Brooklyn et Dickey, Jorgens, Wells et Hennessey	
Washington	000000000-9 7
Chicago	211000000-4 13
Stewart, Burke et Sewell; Barnshaw et Madjak	
Philadelphia	012000000-3 11
Cleveland	000130200-4 10
Fitch, Casarella, Wilshire, D'Elvich et Berry; Hayes, Hildebrand et Pyral	
Boston	330000012-9 9
Detroit	000010000-7 12
W. Ferrell, Welch, Rhodes et J. Ferrell; Auker, Hamlin, Rowe et Cochran	

LIGUE INTERNATIONALE	
Buffalo	1000000-1 6
Albany	0040001-5 7
Wilson, Pearce et Spencer; Harrell et Finney, Klump	
Deuxième partie:	
Buffalo	101000000-2 7
Albany	200000001-3 8
Lienbae et Crouse; Chapman et Klump	
Première partie:	
Toronto	000001000-1 5
Syracuse	00001001-2 3
Pattison, Lucas et Crouch; Pickrell, Fisher et Taylor	
Deuxième partie:	
Toronto	0200000030000-3 13
Syracuse	2011000001-6 10
Fraser et Crouse; Fisher et Cronin	
Rochester	000000100-1 4
Newark	100100111-0 0
Kleinke, Michaels et Lewis; Duke, Mackoe et Kies	

LIGUE NATIONALE	
Cincinnati	000100000-1 1
Boston	000100001-3 5
Johnson et Lombardi; Betts et Spohrer	
Deuxième partie:	
Cincinnati	001000001-3 7
Boston	001000001-7 10
Stout, Kleinhaus et O'Farrell; Smith et Hogan	

Résultat des parties

AMERICAINE	
New-York 5, St-Louis 4.	
Boston 9, Detroit 7.	
Cleveland 4, Philadelphia 3.	
Chicago 4, Washington 0.	
INTERNATIONALE	
Newark 4, Rochester 1.	
Syracuse 2, Toronto 1.	
Syracuse 5, Toronto 5.	
Albany 5, Buffalo 1.	
Albany 3, Buffalo 2.	
NATIONALE	
Boston 2, Cincinnati 1.	
Boston 7, Brooklyn 3.	
Chicago 4, Brooklyn, plus.	
St-Louis 4, N-York, plus.	

Où ils jouent
aujourd'hui

AMERICAINE	
New-York à St-Louis	
Boston à Detroit	
Philadelphia à Cleveland	
Washington à Chicago	
INTERNATIONALE	
Montreal à Syracuse	
Toronto à Albany	
Buffalo à Albany	
Rochester à Newark	
NATIONALE	
Chicago à Brooklyn	
St-Louis à New-York	
Cincinnati à Boston	
Pittsburgh à Philadelphia	

Le "Big Six"

Avec trois seulement de ses six habitués au travail hier, le Big Six n'a pas trois représentants de la Nationale étaient défaits, ceux de l'Amérique ou perdraient du terrain, ou restaient à l'écart.

Heinie Manush n'a eu qu'un coup sûr et a vu sa moyenne tomber à .400. Charley Gehring, qui est tombé de cinq points à .351, tandis que Joe Vosmik n'a rien perdu avec deux coups en cinq essais qui gardent sa moyenne à .373.

Voici les positions ce matin.

	P	Ab	Pts	Pc
Manush, Sénateurs	88	365	70	146
Gehring, Tigers	91	349	90	133
Vosmik, Indians	61	239	49	87
P. Waver, Pirates	84	351	64	127
Terry, Giants	91	353	74	127
Moore, Giants	86	365	70	128
Out, Giants	91	350	72	123

Association Américaine

Indianapolis	400200000-6 6 1
Toledo	000000000-0 7 3
Logan, James et Riddle;	Nekola et Desau-
Louisville	401021000-8 11 1
Columbus	000010012-4 8 3
McKain et Thompson;	Teachout, Cross,
Sims et Angley.	
Minneapolis	000003500-8 16 3
Milwaukee	22022211-14 16 3
Bryan, Chandler, Tauscher et Hargrave;	
Braxton, Walkup et Suse, oung.	
Kansas City 5, St-Paul 4.	

LE CLASSEMENT

	G	P	PC
Minneapolis	54	42	563
Indianapolis	40	45	321
Louisville	40	46	516
Milwaukee	59	48	510
Columbus	47	48	490
St-Louis	45	48	479
Kansas City	43	51	469
Toledo	44	54	449

Les coups de circuit

Hier: Hafers, Reds 2; Whitney, Braves; McManus, Braves; Averill, Indians; Lantz, Yankees; Byrd, Yankees, 22; Le meunier, Fox; Athlétique, 22; Johnson, Athlétique, 22; Gehrig, Yankees, 28; Ott, Giants, 34; Berger, Braves, 23.

Totals: Américaine: 461; Nationale, 455. Total: 916.

INTERNATIONALE

Hier: Barton, New, 1; Hill, New, 1; Mills, Koch, 1.

Les meneurs: Barton, Newark 23; Slingson, Albany, 22; Abernathy, Baltimore, 15; Tucker, Buffalo, 13; Winsett, Rochester, 12; Crabtree, Rochester, 11; Carnegie, Rochester 11. Total, 66.

Deux records
établis hier
à King's Park

Deux records ont été établis hier après-midi à la piste de King's Park. Le premier par Leo D., pur-sang appartenant à Leo Dandurand, qui couvrit quatre furlongs en 45 secondes, dans le handi-cap du manoir Sainte-Marguerite, la principale épreuve de la journée. Le deuxième record fut établi dans la septième course, alors que le système Quinella a rapporté \$3,500.50 pour la mise de \$2 et \$1. M. Léon Dandurand, qui était le propriétaire du seul billet vendu sur la combinaison 3 et 10. Visa et Jack d'Or.

Le handi-cap du Manoir Sainte-Marguerite réunissait un champ bien balancé et la course ne manqua pas d'intérêt. Leo D. a pris la tête au début et a conservé la tête jusqu'à la fin, tandis que Robe finissait en deuxième place et que Which finissait en troisième. Immédiatement après la victoire de Leo D., M. Alfred Grogier, gérant du Manoir Sainte-Marguerite, du Lac Masson, présente une magnifique coupe au propriétaire du cheval gagnant, mais en l'absence de M. Léon Dandurand, c'est M. Robe, l'entraîneur, qui reçoit le magnifique trophée.

Résultat des épreuves d'hier:

PREMIERE COURSE, 6 1-2 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, nés au Canada. Bourse \$400. Temps 1:30 3-5.

Rocky, Peak, 107.

Kebbie, Barker, 102.

Par Excellence, Factor, 117.

W. Toddler, D. Peden, 110.

Spring Violet, Erwin, 112.

Echo Bay, Chinn, 108.

Brown, Wood, 112.

Maquie Mar, Halliburton, 112.

\$2 au mutuel rapportant sur Rocelee 5.85, 2.90, 2.35; sur Thermal 2.75 et 2.35; sur Kebbie 4.05.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$400. Temps 1:14 1-2.

Len Sweep, Ralls, 109.

Irish Pearl, Gibson, 111.

Cousin George, Stasak, 112.

Yankee Doodle, Case, 114.

Eleusagon, Peden, 104.

Dorsey, Halliburton, 118.

\$2 au mutuel rapportant sur Len Sweep 3.25, 2.85, 2.35; sur Irish Pearl 3.95 et 2.50; sur Cousin George 2.80.

TROISIEME COURSE, 6 1-2 furlongs, 3 ans et plus, maidens, bourse \$400. Temps 1:22.

Fair Charter, Wood, 110.

West's Butler, Gibson, 111.

Rockvale, Barker, 110.

Distinct, Marshio, 107.

Landier, Peak, 109.

America B., Wilson, 109.

Subscribe, Hendricks, 113.

Bar Queen, Erwin, 103.

Jean Gaffney, Frank, 110.

Dusky, Factor, 108.

\$2 au mutuel rapportant sur Fair Charter 10.40, 4.50, 3.50; sur West's Butler 3.50 et 2.60; sur Rockvale 5.55.

QUATRIEME COURSE, 1 mille 1-4, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$400. Temps 2:07 3-5.

Bob P., Moore, 109.

Golden Play, Passero, 115.

Homelike, Peak, 108.

Orenallan, Case, 108.

Bagatway, Beccoff, 106.

Pop Corn, Peak, 115.

Our Pal, Moore, 110.

Thermopylae, Glorioso, 112.

Kafu, Wilson, 110.

Chicero, Marshio, 110.

\$2 au mutuel rapportant sur Bob P. 11-15, 4.60, 3.60; sur Golden Play 3.70 et 3.00; sur Homelike 3.40.

Le pari double rapporte \$93.50.

CINQUIEME COURSE, 4 furlongs, 2 ans, bourse \$500, Manoir Ste-Marguerite. Temps 1:42 4-5.

Leo D., Gibson, 118.

Robe, Ralls, 110.

Whicprig, Peden, 114.

Joel C., Moore, 118.

Esierroam, Horvath, 112.

The Staff, McKenney, 106.

Aromette, Barber, 109.

Hittie, Factor, 110.

Love Broker, Dugan, 108.

\$2 au mutuel rapportant sur Leo D. 4.95, 3.15, 2.50; sur Robe 4.35 et 2.65; sur Whicprig 2.40.

SIXIEME COURSE, 1 mille et 50 vgs, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$400. Temps 1:42 4-5.

Easy, Ralls, 111.

Traumagne, Factor, 116.

Donie, Passero, 115.

Chippola, Peak, 110.

Air King, Gibson, 119.

Justoid, Peden, 102.

Huraway, Sulovey, 115.

\$2 au mutuel rapportant sur Go Easy 8.40, 4.10, 3.25; sur Traumagne 3.85 et 3.10; sur Donie 7.40.

SEPTIEME COURSE, 7 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$400. Temps 1:27.

Visa, Chase, 113.

Jack d'Or, Chinn, 109.

Blue John, Gibson, 118.

Squeaky, Peak, 113.

Washington Belle, Moore, 113.

Thunderbolt, Ralls, 118.

Chanson Belle, Erwin, 108.

Dress Circle, Hendricks, 112.

Donny Johnny, Horvath, 118.

Doc Corney, Laurin, 118.

\$2 au mutuel rapportant sur Visa 7.05, 4.85, 3.55; sur Jack d'Or 15.75, 8.20; sur Blue John 3.75.

La Quinella rapporte \$3,357.15.

Deux luteurs
scientifiques
en semi-finale

Le promoteur Riopel a annoncé ce matin qu'il a réussi à obtenir les services de Red O'Dell et de Len Malacuso pour la séance de lundi soir prochain, à l'Arena Mont-Royal, et que ces deux scientifiques luteurs seront opposés l'un contre l'autre dans la semi-finale, limitée à une chute ou quarante-cinq minutes.

Red O'Dell et Malacuso sont deux favoris du public montrealais et ceux qui ont l'occasion de les voir à l'œuvre ont été unanimes à déclarer qu'ils sont probablement les luteurs les plus rusés encore vus cette saison à l'Arena de la partie nord. Sans être de la classe des champions O'Dell et Malacuso sont des athlètes que l'on aime voir à l'œuvre. Ce sont deux luteurs qui n'ont jamais recouru à des tactiques déloyales pour vaincre l'adversaire et leur match de lundi prochain devrait être fort intéressant et probablement le plus de la soirée.

Un autre match que le promoteur Riopel a réussi à arranger est celui qui mettra en présence Karl Fojello et Harry Finklenstein. Ces deux maîtres du genre libre ont fait leurs débuts à l'Arena cette saison et ont créé une excellente impression. Le match sera limité à une chute ou 20 minutes.

Une quatrième rencontre sera mise à l'affiche et il est probable que le jeune et populaire Yvon Robert soit au programme contre un digne adversaire.

Intéressant
tournoi au C.
Beauchesne

Près de 600 personnes furent témoins hier soir de la dernière soirée des éliminatoires du tournoi de la Ligue du Parc Atwater. Comme l'on compte sur une nombreuse assistance, la rencontre aura lieu au Stade de Montréal, situé à l'angle de la rue Ontario et de l'avenue De la Rivière.

Depuis le début de la saison, le club de la police a joué cinq parties et n'a subi qu'une défaite à Granby. Toutefois, le Royal est le plus fort club qu'il rencontre jusqu'ici et cette partie ne manque de susciter un vif intérêt dans les milieux du baseball à Montréal. Et ce qui fait bien augurer de la rencontre, c'est que les deux clubs ont bon espoir l'un et l'autre, de remporter la victoire.

Comme d'habitude, Leblanc et Brosseau laceront pour la Police, et Layson recevra. Groux jouera au 1er but; Desrosiers au 2e; Charpentier au 3e; Couturier sera arrêt-court, et Poulin, Blache et Gohier joueront au champ.

Le sous-directeur Charles Barnes, président honoraire du club de la police, assistera à la partie, ainsi que plusieurs autres officiers du service de la police.

La liste des billets se fera aux guichets du Stade.

LE TENNIS

Les Australiens défaits
à Wimbledon

Wimbledon, Angleterre. — Sidney Wood Jr. et Frank X. Shields, les deux joueurs amateurs de la Ligue de la Police, ont remporté la victoire sur les Australiens de la coupe Davis, à la suite d'un match très disputé. Les Australiens ont été défaits 6-3, 6-4, 6-3. Les joueurs de la Police ont joué avec beaucoup de calme et de précision. Ils ont été très efficaces dans leur jeu de fond court et de fond long. Ils ont été très précis dans leur jeu de fond court et de fond long. Ils ont été très précis dans leur jeu de fond court et de fond long.

Au tournoi canadien

Toronto, Ontario. — Tandis que Rainville, Watt et Murray gagnaient sans trop de difficultés au tournoi pour les champions du Canada qui se disputent actuellement à Toronto, deux autres Montroisais, Paul Emard et Roland Longtin, perdraient aux mains de leurs adversaires. Voici les résultats obtenus hier:

SIMPLES, MESSIEURS

4e ronde. — Watt défait Emard 6-4, 6-1; Martin défait Leclerc 6-3, 6-2, 7-5. Sur face défait McKush, 6-3, 6-6; Nunnis, défait hieldis, 3-6, 6-4, 6-1; Gastien défait Longtin, 6-2, 6-0; Hunt défait Daves 6-0, 6-3; Rainville défait McClean 6-3, 6-4; Wilson défait Leahong, 6-3, 3-6, 7-5.

SIMPLES JUNIORS

2e ronde: Robinson défait Smye, 6-0, 6-3; Durrive défait Hall, 6-4, 6-2.

SIMPLES, GARÇONS

2e ronde. — Durrive défait Percival, 6-4, 6-1.

SIMPLES DAMES

3e ronde. — Mme O.-G. Gray défait Mlle Diana ope, 4-6, 7-5, 8-6; Mlle Eleanor oung défait Mme Cath. Rose, 6-1, 2-6, 6-3.

SIMPLES, JEUNES FILLES

Semi-finale: Mlle Hollinger défait Mlle Walsh, 6-1, 6-1.

DOUBLES, MESSIEURS

2e ronde: Martin-Rainville défait Strike-Armstrong, 6-0, 6-2; Longtin-Emard défait Schulman-Ashlin, 5-2, 6-4; Castellan-Surface défait Young-Volmer, 6-2, 6-2; Leahong-Daves défait Margesson-Pigot, 6-4, 6-0; roctor-McLean défait Wardrope-Pyne, 6-2, 6-2; Shields-Grant défait Salmond-Kennedy, 6-1, 7-5.

DOUBLES, DAMES

Quart de finale: Mmes Beer-Salmond défont Mlle Hofmeister-Mme Rose, 6-4, 6-4; Mmes Grey-Worsley défont Mlle Doolittle-Gausby 6-0, 6-3; Mlle Deacon-Young défont Mmes Bickie-Macdonnell, 1-6, 7-5, 6-2; Mlle Kenny-Best défont Mme Cooke-Mlle Brock 6-4, 3-6, 6-4.

DOUBLES MIXTES

1ère ronde. — Mlle Hofmeister-Surface défont Mlle Hunter-Syer, 6-1, 6-1; Mlle Billing-Emard défont Mme Shiera-Field, 6-1, 6-0; Mlle Brock-Spanner défont Mlle Nicholl-Beck, 6-1, 6-2; Mlle Walsh-McKush défont Mlle Torrance-Torrance, 6-0, 1-6, 7-5; Mme Cook-Herman défont M. et Mme Denmark, 6-2, 6-2.

2e ronde. — Mme Beer-O'Hara, défont M. et Mme Hyndman, 6-3, 6-1.

Au tournoi de Seabright

Seabright. — Dans les simples masculins, tous disputés en même temps sur des courts différents, Henry Prusoff, de Seattle, a causé toute une surprise en éliminant Gregory Mangin, de Newark, classé cinquième joueur des Etats-Unis, 4-6, 6-1, 6-2. Grâce à sa victoire, Prusoff est allé rejoindre Wilmer Alkley, Bryan "Bitty" Grant et Berkeley Hill, les autres semi-finalistes.

Mlle Wheeler, de Californie, qui est la sensation du tournoi, a causé tout un émoi en éliminant 6-3, 7-5, la baronne Maud Lévi, de New-York, classée septième joueuse des Etats-Unis.

Allison en a vu de toutes sortes dans son match contre Wilmer Hines, de la Caroline du sud, et il peut se compter heureux de l'avoir échappé si belle. Le deuxième joueur des Etats-Unis triomphe finalement 14-12, 6-4. Hines avait causé hier une surprise, en disposant de Frankie Parker.

Hein Jacobs, championne des Etats-Unis, en simple, n'a eu aucune difficulté à passer à travers son match contre Dorothy Andrus qu'elle a éliminée 6-4, 6-2. Caroline Babcock s'est rendue en semi-finale par défaut.

Les semi-finales demain, enverront l'un contre l'autre Allison et Hill, et Grant contre Prusoff. Chez les dames, Mlle Jacobs s'attaquera à Mme Harris, et Mlle Babcock contre Mlle Wheeler.

Dans le match de double masculin, Prusoff et Hines ont défait John McDiarmid et Robert Bryan 6-3, 6-4. C'était une rencontre de deuxième ronde.

L'équipe
de la Police
vs RoyalSr

C'est dimanche que le club de la police fera face au fameux Royal Senior, l'un des meilleures équipes de la Ligue du Parc Atwater. Comme l'on compte sur une nombreuse assistance, la rencontre aura lieu au Stade de Montréal, situé à l'angle de la rue Ontario et de l'avenue De la Rivière.

Depuis le début de la saison, le club de la police a joué cinq parties et n'a subi qu'une défaite à Granby. Toutefois, le Royal est le plus fort club qu'il rencontre jusqu'ici et cette partie ne manque de susciter un vif intérêt dans les milieux du baseball à Montréal. Et ce qui fait bien augurer de la rencontre, c'est que les deux clubs ont bon espoir l'un et l'autre, de remporter la victoire.

Comme d'habitude, Leblanc et Brosseau laceront pour la Police, et Layson recevra. Groux jouera au 1er but; Desrosiers au 2e; Charpentier au 3e; Couturier sera arrêt-court, et Poulin, Blache et Gohier joueront au champ.

Le sous-directeur Charles Barnes, président honoraire du club de la police, assistera à la partie, ainsi que plusieurs autres officiers du service de la police.

La liste des billets se fera aux guichets du Stade.

LE TENNIS

Les Australiens défaits
à Wimbledon

Wimbledon, Angleterre. — Sidney Wood Jr. et Frank X. Shields, les deux joueurs amateurs de la Ligue de la Police, ont remporté la victoire sur les Australiens de la coupe Davis, à la suite d'un match très disputé. Les Australiens ont été défaits 6-3, 6-4, 6-3. Les joueurs de la Police ont joué avec beaucoup de calme et de précision. Ils ont été très efficaces dans leur jeu de fond court et de fond long. Ils ont été très précis dans leur jeu de fond court et de fond long. Ils ont été très précis dans leur jeu de fond court et de fond long.

Au tournoi canadien

Toronto, Ontario. — Tandis que Rainville, Watt et Murray gagnaient sans trop de difficultés au tournoi pour les champions du Canada qui se disputent actuellement à Toronto, deux autres Montroisais, Paul Emard et Roland Longtin, perdraient aux mains de leurs adversaires. Voici les résultats obtenus hier:

SIMPLES, MESSIEURS

4e ronde. — Watt défait Emard 6-4, 6-1; Martin défait Leclerc 6-3, 6-2, 7-5. Sur face défait McKush, 6-3, 6-6; Nunnis, défait hieldis, 3-6, 6-4, 6-1; Gastien défait Longtin, 6-2, 6-0; Hunt défait Daves 6-0, 6-3; Rainville défait McClean 6-3, 6-4; Wilson défait Leahong, 6-3, 3-6, 7-5.

SIMPLES JUNIORS

2e ronde: Robinson défait Smye, 6-0, 6-3; Durrive défait Hall, 6-4, 6-2.

SIMPLES, GARÇONS

2e ronde. — Durrive défait Percival, 6-4, 6-1.

SIMPLES DAMES

3e ronde. — Mme O.-G. Gray défait Mlle Diana ope, 4-6, 7-5, 8-6; Mlle Eleanor oung défait Mme Cath. Rose, 6-1, 2-6, 6-3.

SIMPLES, JEUNES FILLES

Semi-finale: Mlle Hollinger défait Mlle Walsh, 6-1, 6-1.

DOUBLES, MESSIEURS

2e ronde: Martin-Rainville défait Strike-Armstrong, 6-0, 6-2; Longtin-Emard défait Schulman-Ashlin, 5-2, 6-4; Castellan-Surface défait Young-Volmer, 6-2, 6-2; Leahong-Daves défait Margesson-Pigot, 6-4, 6-0; roctor-McLean défait Wardrope-Pyne, 6-2, 6-2; Shields-Grant défait Salmond-Kennedy, 6-1, 7-5.

DOUBLES, DAMES

Quart de finale: Mmes Beer-Salmond défont Mlle Hofmeister-Mme Rose, 6-4, 6-4; Mmes Grey-Worsley défont Mlle Doolittle-Gausby 6-0, 6-3; Mlle Deacon-Young défont Mmes Bickie-Macdonnell, 1-6, 7-5, 6-2; Mlle Kenny-Best défont Mme Cooke-Mlle Brock 6-4, 3-6, 6-4.

DOUBLES MIXTES

1ère ronde. — Mlle



"Vivre en aimant"
Directrice: Jeanne METIVIER

Nos enquêtes

La garde-malade et les temps actuels

L'Ecole d'Hygiène Sociale appliquée
(Université de Montréal)

Trois années d'études dans une école de gardes-malades reconnue par l'Université, puis le titre de garde-malade enregistré de la province de Québec sont les conditions requises pour qu'une infirmière ait son admission à l'Ecole d'Hygiène Sociale Appliquée de l'Université de Montréal.

Nous avons eu le plaisir de causer avec le directeur de l'Ecole, M. le docteur J.-A. Baudouin, qui nous a parlé de son œuvre avec la conviction qu'on lui connaît.

L'infirmière, à l'Ecole d'Hygiène Sociale Appliquée, se spécialise dans les travaux du service social. Elle y suit des cours d'hygiène générale appliquée, d'hygiène scolaire, d'hygiène urbaine et de législation sanitaire. Elle se perfectionne en bactériologie, en pédiatrie, en diététique, en psychiatrie et en physiologie. Ces cours théoriques prennent le tiers du temps de l'étudiante, les deux autres tiers sont employés en travaux pratiques: visites aux écoles, à l'Institut Bruchési, dans les familles et alors l'étudiante est accompagnée d'une institutrice.

Il y aura dix ans bientôt que cette Ecole fonctionne et cent vingt-trois élèves en ont reçu le diplôme; sur ce nombre, vingt seulement sont disponibles actuellement, toutes les autres occupent des situations soit au Service de Santé de la ville de Montréal, de la ville de Lachine, soit dans des associations privées. L'assurance-vie Metropolitan, par exemple, n'emploie que des infirmières diplômées de l'Ecole d'Hygiène Sociale Appliquée; la Victorian Order of Nurses s'adresse aussi à cette institution quand il s'agit d'avoir des infirmières visitieuses bilingues.

Une particularité de l'Ecole est de distribuer le vaccin BCG contre la tuberculose. Au 1er janvier 1934, elle avait fait 3,607 vaccinations au BCG (Bacille Calmette-Guérin). Ce vaccin est employé exclusivement pour les nourrissons, dans les dix jours qui suivent leur naissance, et on le leur donne par voie buccale. L'application de ce sérum a été organisée en 1926 par l'Université de Montréal, qui en confia la distribution à l'Ecole d'Hygiène Sociale Appliquée, en collaboration avec l'Institut Bruchési. L'Ecole a établi une méthode de contrôle par laquelle elle peut constater les résultats en continuant de s'intéresser à l'état des petits vaccinés et en les comparant aux enfants qui ne l'ont pas été; les deux groupes d'enfants étant en contact soit avec des bacillifères, soit avec des malades évolutifs ou présumés tuberculeux. De la vaccination au BCG, nous dit le Dr Baudouin, aucune réaction fâcheuse ne s'est produite et l'Ecole a lieu d'être fière des immenses services qu'elle a le privilège de rendre à la société en immunisant ainsi (gratuitement, sur demande) contre la tuberculose les enfants qui naissent dans les milieux tuberculeux comme dans les milieux sains.

L'infirmière qui a suivi les cours de perfectionnement de l'Ecole d'Hygiène Sociale Appliquée de l'Université de Montréal est donc en mesure de se spécialiser; cette spécialisation lui permettra de remplir vis-à-vis de la société un rôle des plus actifs; sa mission est éminemment sociale: à l'infirmière visitieuse est confiée la lourde et difficile tâche de faire l'éducation du peuple en matière d'hygiène. Et l'on sait si le peuple, en général, a

horreur de ce mot qui, pour lui, sent son savant à deux lieues à la ronde.

Maintenant, quelle est la situation actuelle de l'Ecole d'hygiène sociale appliquée au point de vue matériel? Lamentable. A l'encontre des autres organisations, c'est elle-même qui souffre affreusement de la crise alors que ses élèves diplômés n'en souffrent pas ou peu. L'Ecole a ses quartiers généraux dans une propriété privée, rue Lacombe, près Decelles. La maison est spacieuse et convenablement aménagée; on avait cependant l'intention d'en faire un local temporaire, l'édifice de l'Université, sur la montagne, lui réservant plusieurs pièces qui seront occupées Dieu sait quand. L'une après l'autre (un malheur ne vient jamais seul) des épreuves se sont abattues sur l'Ecole, comme des oiseaux de proie, avec un tel acharnement que la vie de cette institution pourrait si nécessaire est aujourd'hui en danger et l'on se demande si elle ouvrira ses portes pour le prochain terme scolaire.

En janvier 1933, la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises l'écartait de la liste des œuvres profitant de la souscription annuelle. En février, la compagnie d'assurance-vie Metropolitan lui enlevait aussi son aide financière, après avoir généreusement prolongé la période limitée de son secours. Au mois d'avril, les subventions annuelles manquaient à leur tour; le service provincial d'hygiène ayant été obligé de faire d'importantes coupures dans son budget, il se vit dans l'impossibilité de continuer à l'Ecole sa subvention ordinaire de \$5,000. Quant à la subvention annuelle de \$5,000 que versait à l'Ecole la ville de Montréal, elle a été réduite à \$600. C'est ainsi que de \$18,000, le budget de l'Ecole fit une chute brutale à \$12,000.

Le docteur Baudouin nous avoue alors qu'il est obligé de prendre, pour essayer d'assurer la survie de son œuvre, des initiatives indésirables. Les infirmières organisent, pour lui venir en aide, des parties de cartes et, tout comme les infirmières du McGill, elles fournissent une contribution annuelle. En outre, l'Ecole a organisé un service d'hygiène industrielle et de prolongation de la vie; si ces initiatives réussissent, et la société et l'Ecole en bénéficieront. Le 23 août, il y aura aussi une quête publique (tag day) au bénéfice de l'Ecole d'hygiène sociale appliquée. Il est très pénible, dit le docteur Baudouin, d'avoir recours à ces expédients; une maison qui rend ainsi tant de services au public corporel, il est également étrange de constater que les services officiels de santé sont beaucoup moins empressés à engager des infirmières diplômées de l'Ecole d'hygiène sociale appliquée, que les associations privées qui, semblant, elles, avoir parfaitement compris la valeur de l'entraînement qu'elle donne à ses étudiantes.

Si ses ressources le lui permettent, l'Ecole d'hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal orientera dans le futur ses infirmières vers l'hygiène rurale; c'est le but principal que son directeur s'est proposé en l'organisant.

Jeanne METIVIER

Jubilée d'or du couvent de Princeville (1834-1934)

De brillantes fêtes viennent de marquer le jubilé d'or du couvent des Soeurs de l'Assomption de Princeville.

Trois jours durant, les 2, 3 et 4 juillet les annuaires ont pu se sentir pénétrés jusqu'au fond de l'âme des douces reminiscences et des effluves du passé.

A cette fête de famille étaient venues se joindre la T. H. Mère Générale, les anciennes supérieures, ainsi que les révérendes Soeurs qui ont enseigné, ou enseignent encore, au couvent.

Ce fut donc de doubles fêtes religieuses et de famille.

Le 2 juillet, S. E. Mgr Bruneau arriva dans la paroisse accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Roberge, ainsi que de M. le chanoine A. Pellerin, des abbés Champoux, Rheault, Samson et Dorval.

A 8 h. p.m. le même jour avait lieu sur la terrasse de l'église un concert don-



Son Altesse, la Grande Duchesse Marie, de la famille royale des Romanoff de Russie, photographiée à bord du S.S. Rex, au départ de New-York à destination de l'Europe.

né par la fanfare de Plessisville, sous la direction de M. Fortier et de M. Jean Vallée.

MM. les marquis, voulant donner leur concours généreux à cette célébration, ont fait construire un kiosque en face du presbytère.

L'illumination de la façade du couvent, du presbytère et de la terrasse de l'église, se, fut, gracieusement par la Shawinigan W. and P., était fébrile.

Après le concert, un succulent goûter a été servi dans le sous-sol de l'église aux musiciens, chanteurs et à tous ceux qui s'étaient dévoués à l'organisation de cette fête. M. le chanoine Pellerin présidait. Mme F. X. Lacroix avait chargé de cette collation.

Le 3 juillet, à 9 h. 30 a.m., a été chanté dans l'église paroissiale, une messe solennelle d'action de grâces. M. le chanoine Pellerin officiait accompagné de MM. les abbés Hormidas Rheault et Eugène Samson, enfants de la paroisse.

Son Excellence Mgr de Nicolet assistait à cette messe et était assisté de MM. les abbés Jorjal, curé de St-Norbert, et Champoux, curé de St-Joachim.

Nous avons remarqué au chœur Mgr le chanoine Côté, d'Arthabaska, MM. les abbés Deneuché, curé de St-Rosaire, Doucet, de St-Louis, Longval, de Princeville, Dorval, de Lévis, le P. Norbert-Marie, O.F.M., et plusieurs autres.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine Pellerin, principal de l'Ecole normale de Nicolet, et enfant de la paroisse.

Après la messe, Son Excellence, remit aux trois dames méritantes les décorations obtenues de Notre-Saint-Père le Pape, sur sa demande et celle de M. le curé, décorations comprenant un certificat attestant leur dévouement et leur mérite et signé par Son Eminence le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat papal.

La médaille d'or "bene merenti" aux armes et à l'effigie de Sa Sainteté est présentée à Mme Alphonse Bordenave, pour ses 60 années de dévouement aux œuvres paroissiales et sociales.

Une autre médaille d'or a été également décernée à Mme G. P. Nadeau, en reconnaissance de son aide précieuse aux œuvres paroissiales pendant cinquante années.

Mme F. X. Lacroix a reçu une bénédiction spéciale du Saint-Père en reconnaissance de son dévouement envers toutes les associations paroissiales.

Le midi, un grand banquet sous la présidence de M. le chanoine Pellerin, réunissait à l'hôtel de ville de Princeville, plus de trois cents convives.

Pour cette circonstance, l'hôtel de ville avait un air de fête de multiples décorations donnaient à ses abords un air hospitalier.

A 8 h. Mgr de Nicolet, à MM. les chanoines, prêtres enfants de la paroisse, aux hôtes d'honneur, était venu se joindre la T. H. Mère Marie-Eustelle, supérieure générale des SS. de l'Assomption, qui, malgré ses multiples occupations a voulu donner une marque de sa généreuse concendance envers ses soeurs et filles de Princeville.

A la fin du banquet, Son Excellence Mgr Bruneau et M. le chanoine Pellerin ont, dans des allocutions bien appropriées, fait l'éloge du couvent et des religieuses.

A 8 h., séance dramatique et musicale, sous la direction de la dévouée Soeur Marie de la Rédemption.

Dans une allocution très appréciée, la distinguée présidente de l'Amicale et du comité d'organisation, Mme F. X. Pol-

son, de Princeville, remercia les hôtes d'honneur de leur présence à l'occasion de la célébration du jubilé et fait revivre par le souvenir le dévouement, la charité et la sainteté des quatre missionnaires fondateurs du couvent et de plusieurs qui suivent.

Une gerbe de roses fut présentée à Mme Polson par Mlle Louise Nadeau, comme témoignage de gratitude et d'appréciation des personnes présentes.

Après le concert, un succulent goûter a été servi dans le sous-sol de l'église aux musiciens, chanteurs et à tous ceux qui s'étaient dévoués à l'organisation de cette fête. M. le chanoine Pellerin présidait. Mme F. X. Lacroix avait chargé de cette collation.

Le lendemain, 4 juillet, à 7 h. 30 a.m., messe de requiem pour le repos de l'âme des religieux, évêques et bienfaiteurs décédés dans les cinquante ans.

Dans l'après-midi, à 2 h., départ des Soeurs pour Nicolet. Toutes les anciennes sœurs réunies pour se dire une dernière fois au revoir.

Au lendemain du cinquantenaire couronné d'un si éclatant succès, il convient de féliciter M. le chanoine Pellerin, curé de Princeville, les révérendes Soeurs du Couvent, la présidente du comité, Mme F. X. Polson, ainsi que les nombreuses organisations qui leur ont prêté leur bon vouloir et leur inlassable dévouement.

Communiqué.

Pensées

Le jeune homme qui a conservé jusqu'à vingt ans son innocence est, à cet âge, le plus généreux, le meilleur, le plus aimant et le plus aimable des hommes.

J. J. ROUSSEAU

En fait d'esprit comme d'argent, faire valoir son capital et dépenser ses revenus avec habileté donne à la simple aisance tous les dehors d'une fortune brillante.

Cte de BELVEZE

Le mal n'a pas d'autre raison dans le monde que de faire éclater cet art merveilleux avec lequel la divine sagesse arrive à la transformer en bien. Si le mal n'existait pas, un des plus beaux côtés de la sagesse divine serait toujours demeuré inconnu pour nous. O *felix culpa*! O heureuse faute, pouvons-nous dire avec l'Eglise.

P. PEGUES

L'amour est désir de possession; l'amitié n'est que désir d'épanchement et de confiance.

Emile FAGUET

Il y a des misères que l'on brave, que l'on méprise d'un cœur léger pour soi-même. On ne pardonne pas de les infliger aux autres.

Paul BOURGET

Aviez-vous osé dire à votre sœur: Adressez-vous au Service de Libération du Devoir? 430 Notre-Dame est, Montréal

700,000 Femmes ne peuvent faire erreur!

Quand elles louangent les produits Pinkham.

D'après un registre précis, au-delà de 700,000 femmes ont signé des déclarations, disant: "Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me soulage!" Si vous êtes faible, nerveuse, épuisée et découragée, achetez-en une bouteille, aujourd'hui, chez votre pharmacien. Donnez-lui la chance de vous soulager, vous aussi.

Sanative Wash

Remède pour le Sang

Tablettes

Plusieurs de ces femmes emploient et recommandent le "Sanative Wash" de Lydia E. Pinkham, pour les injections féminines. Un liquide médicamenteux qui calme et soulage les légères irritations. Epruvé dans les hôpitaux. Grosse bouteille 55¢.

Au printemps, ou quand elles ont besoin d'un tonique général, elles prennent le Remède pour le Sang, de Lydia E. Pinkham. Efficace pour les hommes, femmes et enfants. Il opère conjointement avec le Composé Végétal.

Elles aiment les Tablettes de Lydia E. Pinkham pour soulager et empêcher les douleurs menstruelles. Couvertes de chocolat... Commodes... Fiables. Petite grosseur 55¢.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE COMPANY
Lynn, Massachusetts, U.S.A.—Cobourg, Ontario, Canada

Pour nos foyers

C'est dans notre province, nous dit-on, dans la bonne vieille province française de Québec, que se trouvent les familles les plus nombreuses. C'est donc dans nos centres canadiens-français que se rencontre le plus grand nombre d'enfants. Pourtant, il existe bien des maisons fermées à la joie, au bonheur, par l'absence de l'enfant, ce lien puissant qui consolide l'union des époux, en donnant un but à leur activité.

L'enfant, n'est-ce pas l'avenir? L'assurance d'un support pour les vieux jours, ne vaut-elle pas le dévouement accordé à l'enfant?

Notre bureau d'adoption suppléera avantageusement à la solitude du foyer en vous offrant un choix judicieux parmi des centaines de beaux bébés jugés sains, par nos médecins traitants. Nous donnons aux familles adoptives un certificat de santé sur chaque sujet offert en adoption, ce qui élimine toute crainte sérieuse pour l'avenir.

En retour, nous demandons aux parents une lettre de recommandation de leur curé et une copie de leur certificat de mariage, pour vérification seulement, après quoi ce certificat leur est remis.

Bureau d'adoption de la Crèche d'Yoyouville, à la Côte de Liesse, près Montréal, tél.: Bywater 1260. Prendre le tramway Cartierville, no 17, jusqu'à la Côte de Liesse et de là notre autobus ou des taxis.

Nous désirons aussi rappeler notre œuvre des parrains et marraines. Avis aux intéressés.

(Comm.)

Mortalité maternelle

Le Bulletin d'hygiène du service municipal de santé, pour les mois de mai et juin, publie un article sur la mortalité maternelle. On y réfute la thèse que la province de Québec serait la pire province du Canada sous ce rapport.

"Il peut se faire, dit le Bulletin, qu'à cause du plus grand nombre de naissances dans la province de Québec, le chiffre global paraîsse plus élevé que dans les autres provinces, mais, la proportion par 1,000 naissances place Québec dans une situation avantageuse.

"Ces chiffres sont publiés parce que dans un magazine on disait récemment que la province de Québec topped the list.

"Dans d'autres endroits on a aussi dit que cette mortalité était plus élevée dans cette province que dans les provinces-sœurs du Dominion. "Cette affirmation est tout à fait inexacte et il suffit pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil sur la statistique officielle publiée par Ottawa:

Décès dus aux causes puerpérales:

	I.P.E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.
1926-1930	8	61	66	433	398
1926	8	61	66	427	398
1927	7	61	66	403	402
1928	11	57	58	444	396
1929	13	45	75	404	368
1930	5	76	37	463	440

Man. Sask. Alb. C.-A. Can.

	I.P.E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.
1926-1930	81	126	105	63	1,139
1926	87	147	85	65	1,317
1927	72	124	95	60	1,300
1928	72	124	106	61	1,321
1929	97	132	123	58	1,341
1930	75	112	114	63	1,405

Taux par mille naissances

	I.P.E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.
1926-1930	4.6	5.5	6.2	5.2	5.8
1926	4.6	4.6	6.4	5.2	5.8
1927	2.4	6.8	6.2	4.9	6.0
1928	6.3	5.2	5.8	5.3	5.8

EATON



PALETOTS ANGLAIS

pour hommes

Spécial des Ventes de

juillet, vendredi,

10.95

Bien confectionnés de belle gabardine nuance faon, en populaire modèle "Raglan" anglais. Des plus commodes pour l'automobilisme et les jours pluvieux. Tailles 34 à 44.

Au deuxième étage — rue Victoria.

T. EATON CO. LTD. DE MONTREAL

PARC BELMONT

De une heure à huit heures, tous les jours, excepté dimanches et fêtes.

ADMISSION GRATUITE

Le paiement de la taxe est seul exigé.

Excursion à Repentigny

Dimanche prochain, 29 courant, grande excursion à Repentigny, Villa André, maison de vacances de la Société des ouvrières catholiques.

Les ouvrières trouveront là les plaisirs du bain, de la chaloupe, le plaisir du repos au grand air sur la verte pelouse, les aimables causeries à l'ombre des grands arbres, le succulent dîner champêtre, etc. D'agréables surprises leur sont aussi réservées.

On s'y rend par les tramways du Bout-de-l'Île d'où à peu de frais des automobiles conduisent à la Villa André.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Mlle Bélanger, Fr. 7749.

TRICENTENAIRE DES TROIS-RIVIÈRES EXCURSION

\$1.90

aller et retour

de MONTRÉAL SAMEDI le 28 juillet

PAGEANTS HISTORIQUES—tableaux vivants comprenant 1000 participants et chorale mixte de 700 voix. Messes et services religieux.

ALLER — de la gare Viger 7.00 a.m., 2.30 p.m., 4.00 p.m. et 11.40 p.m.
— De la gare Windsor 9.15 a.m. et 11.15 p.m.
L'heure SOLAIRE est indiquée partout.

RETOUR par tous les trains réguliers jusqu'au LUNDI soir 30 juillet, 1934.

PACIFIQUE CANADIEN

"Il était une fois..."

(Fadette)

Contes charmants, quelques-uns d'inspiration historique, qui feront les délices des enfants de 9 à 13 ans. Petit livre de récompense. Éditions du "Devoir".

En vente au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Prix: broché, 75 sous; relié: \$1.00, franco dans les deux cas.

Feuilleton du "Devoir"

La douloureuse victoire

par DELLY

34. (suite)

— Vous ne verrez pas Bruno, parce que je ne le veux pas, voilà, dit-elle sans préambule.

— Vous me permettrez de croire mon cousin libre de recevoir qui il lui plaît, riposta froidement l'abbé.

— Qui il lui plaît? Mais c'est que précisément, il ne lui plaît pas du tout de vous voir.

— Il vous l'a dit?

— Certainement. Il sait d'avance ce que vous lui direz, et il ne veut pas l'entendre.

— Peu importe. J'aurai du moins fait mon devoir.

— Non, je ne veux pas que vous l'ennuyiez de vos sermons inutiles, — inutiles, entendez-vous? Car il est maintenant si loin de vous, si loin de ce que vous lui avez appris!

Et réussiriez-vous à changer un instant ses idées, à quoi vous servirait ce léger succès? Un moment après, je l'aurais repris. Non, non, n'essayez pas de lutter contre moi, monsieur l'abbé. Sa mère a échoué — et comme il l'aimait, cependant! Eh bien, aujourd'hui, il ne lit plus ses lettres.

L'abbé eut une exclamation.

— Est-ce possible?

— Absolument certain. Il m'a

tout sacrifié: famille, religion, petite patrie. Prenez-en votre part, Bruno est perdu pour vous. Jamais je ne vous le rendrai. Pour toute sa vie, il est à moi.

— Pour toute sa vie...

L'abbé se levait, en abaissant son regard douloureux et indigné sur la jeune femme qui lui apparaissait tellement effrayante, dans sa tranquillité passionnée.

— Mais, après? Vous ne pensez pas à cela, vous, qui ne croyez pas. Lui, c'est autre chose. Il viendra un moment où vous ne lui suffirez plus — bientôt, peut-être. Une foi telle que la sienne ne meurt pas complètement. Peu de chose suffira à la faire renaître. Alors il verra le vide de son âme, il reconnaîtra la torture du remords, et toute l'ivresse que vous lui verrez aujourd'hui deviendra impuissante à apaiser ses tourments, car Celui qu'il cherchera dans les ténèbres de son péché sera le Dieu dont vous l'avez éloigné.

Floriane s'enfonça dans son fauteuil, d'un gracieux mouvement félin, et dit avec calme:

— Je prends sur moi toutes les responsabilités, présentes et futures.

— Vous en aurez en effet la plus grande part. Mais celle de Bruno est terrible encore. C'est pourquoi je dois lui parler.

— Il se doutait de votre venue et m'a déclaré qu'il ne voulait pas de vous voir.

— Il a peur de moi? C'est bon signe. Je le verrai.

— Non, monsieur l'abbé.

Elle se leva, en le regardant avec un paisible défi.

— Vous me craignez donc pour lui, vous aussi? dit le prêtre.

— Non, aujourd'hui, je ne crains plus personne. Si Bruno ne m'avait fait connaître sa volonté de ne pas vous voir, je vous laisserais entrer. Vous jugeriez du premier coup d'oeil que votre temps serait perdu à le sermonner.

L'abbé dit sur un ton de sévère tristesse:

— Vous faites le malheur de celui que vous prétendez aimer, madame.

Elle secoua doucement la tête,

en souriant.

— Je suis sa joie.

— Toutes les joies de ce monde sont caduques.

— Nous boirons la nôtre jusqu'à la dernière goutte.

Elle parlait toujours avec le même calme: mais une vie impérieuse et brillante paraissait dans ses yeux.

Le prêtre eut un douloureux serrement de cœur. Cette femme lui barrait la route. Elle se révélait toute puissante, tenant entre ses mains l'âme de Bruno devenue son jouet. Oui, il comprenait qu'elle échouerait de ce qu'il pourrait tenter près de son cousin.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Jeudi, 26 juillet

WABC

2.00 p.m. Ann. Leaf, organiste.
5.05 p.m. Mélodies joyeuses.
6.00 p.m. Ensemble (Masha Raginsky).
6.30 p.m. Nouvelles.
6.45 p.m. Sport.
11.00 p.m. Vera Van, contralto.

WEAF

4.30 p.m. Hazel Glenn, soprano.
5.45 p.m. Echoes d'Irlande. Joe White, ténor; trio de cordes.
7.00 p.m. Baseball.
8.00 p.m. Rudy Vallee et les Connecticut Yankees.
10.00 p.m. Concert Paul Whiteman.
10.00 p.m. Concert Paul Whiteman.
11.30 p.m. Nouvelles.

WJZ

4.30 p.m. La symphonie de Chicago.
6.00 p.m. La musique de la marine. Direction Charles Renter.
8.30 p.m. Mélodies romantiques.
9.30 p.m. Musique Goldman.
10.00 p.m. Parade des provinces.
10.30 p.m. Echoes des pelissades. Archer Gibson, organiste; trio instrumental.
11.30 p.m. Nouvelles.

Les beaux programmes

WABC

4.00 p.m. La symphonie de Detroit. Direction Victor Kolar. Ouverture de fête, de Lassen; Les Euryonies, de Massenet; Elégie et Musette (Le roi Christian II), de Sibylus; Crépuscule, de Massenet; Marche de l'empereur, de Wagner.
9.30 p.m. Chats-d'œuvre mélodiques — Mary Eastman, soprano; orchestre Howard Barlow. — Pompe et circonstance, d'Elgar; Sérénade des anges, de Braga; Marche triomphale (Aida), de Verdi; Crémence à Barakessah (La rose d'Algérie), de Herbert.

Vendredi, 27 juillet

WABC

4.30 p.m. La Musique de la marine américaine.
6.30 p.m. Nouvelles.
6.35 p.m. Les Montagnards modernes.
6.45 p.m. Sport.
7.00 p.m. Bolle musicale. Theodore Erwood, baryton; orchestre Candelari.
7.15 p.m. The Playboys. — Six mains sur deux pianos.
8.00 p.m. Swanee Music avec Kate Smith.
8.15 p.m. The Columbians. Orchestre Freddie Rich.
10.00 p.m. Revue Spotlight.
11.15 p.m. Orch. Isham Jones.

WEAF

6.30 p.m. Mosaïques musicales.
6.45 p.m. William Main, ténor.
7.00 p.m. Baseball.
8.00 p.m. Cities Service Concert. Comtesse Olga Albani, soprano.
9.00 p.m. L'heure de la valse. Frank Munn, ténor; Vivienne Segal, soprano.
11.30 p.m. Nouvelles.

WJZ

6.00 p.m. Dorothy Page, contralto.
7.30 p.m. Grace Hayes, vedette de comédie musicale.
8.45 p.m. Jack et Loretta Clemens. — Chant et guitare.
10.15 p.m. Mario Cozzi, baryton.
10.30 p.m. La Symphonie de Chicago.
11.30 p.m. Nouvelles.

Les beaux programmes

WABC

7.30 p.m. Silver Dust Serenaders. — Paul Keast, baryton; orchestre Rollo Hudson. — Carolea (Flying Down to Rio), de Youmans; Give Me Your Hour, de Friml; Butterflies in the Rain; Amour ventien, de Nevin; Sélection (The Band Wagon), de Schwartz.
8.15 p.m. The Columbians. Direction Freddie Rich. — Mélodies primitives; Airs de plantations; Romance; Chansons villageoises.

Postes locales

JEUDI, 26 JUILLET

CRCM

6.00 Harry Watson et son orchestre.
6.30 Chansonnettes françaises.
6.45 Bourses de Montréal et de N.-York.
7.00 Transcription électrique de Canadian Capers. — Trio lyrique.
7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.
7.36 Willie Eckstein et Vera Guilaroff, pianiste.
8.00 Ovide et Cyprien.
8.15 L'U. catholique des cultivateurs.
9.00 Conférence sur l'horticulture.
9.30 Fanfare.
10.00 Parade des provinces.
10.30 Earl Hill et son orchestre.
11.00 Old Time Frolic.
11.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température.
11.38 Orchestre.

CKAC

4.30 Nouvelles en français.
4.35 Bourse.
4.45 La Symphonie de Detroit.
5.00 Programme de mélodies.
5.15 Tante Bonne-Humeur.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Musique classique.
6.25 L'heure récréative.
7.15 Chansons françaises.
7.45 Orchestre.
8.00 Kate Smith.
8.30 Pat-dessus les toits.
8.45 Leith Stevens Harmonies.
9.30 Musique viennoise.
10.45 45 minutes à Hollywood.
10.45 Le reporter sportif Moisson.
10.50 The Playboys.

CFCF

8.00 Orgue.
10.15 Château de romance.
11.00 Musique de la marine.
11.35 Nouvelles.
1.00 Bourse.
3.00 Programme Laugelier.
4.15 Bourse.
6.00 La marine.
8.00 Rudy Vallee et les Connecticut Yankees.
9.00 Trio Ledue.
9.45 Musique Goldman.
10.00 Musique Paul Whiteman.
11.00 Nouvelles.

CHLP

9.00 Thème, heure, sommaire, chansons françaises.
9.30 Culture physique.
9.45 Comédies musicales.
10.00 Opérettes.
10.30 Fantaisies.
11.00 Poèmes symphoniques.
11.30 Émission du progrès.
12.00 Heure des dames.
1.15 Bourse, heure.
3.00 Heure, sommaire, divertissement.
3.30 Chansons de Paris.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Péd. des ouvriers.
6.45 Vague unesco.
6.45 Vague musicales.
7.00 En badinant avec Robert et Georges.
7.30 Heure. — La vie au grand air.
7.45 Studio.
8.15 Laure Choquette, pianiste.
8.30 Parc Belmont.
9.00 Orch. de concert.
9.30 La princesse de l'air.
10.00 Orchestre.
10.30 Samovar.
11.00 Heure, température.

VENDREDI, 27 JUILLET

CRCM

6.00 Stan Wood et son orchestre.
6.30 Chansonnettes françaises.
6.45 Bourses de Montréal et de N.-York.
7.00 Transcription électrique d'un trio de banjos sous la direction de Lorne Hitchins.
7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.
7.36 Au clair de la lune.
8.00 Ovide et Cyprien.
8.15 Orch. Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
8.30 Concert.
9.00 Tito Fandao, ténor.
9.25 Summer Serenade.
9.45 In Old Madrid.
10.00 Clair de lune sur le Pacifique.
10.15 Concert de Toronto.
10.30 Orch. symphonique de Chicago.
11.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température.
11.38 Billy Blissett et l'orchestre du Royal

CKAC

8.15 Marches populaires.
8.30 Chansons françaises.
8.00 Deane Moore.
8.15 Metropolitan Parade.
10.00 Entre vous et moi.
10.30 Service de nouvelles.
10.35 Ouverture de la bourse.
11.00 Récital d'orgue du capt. Dickinson.
11.15 The Merry Makers.
12.00 L'heure ensoleillée.
12.45 Bourse.
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Orchestre.
1.15 Causerie agricole de l'U.C.C.
1.30 Orchestre.
2.00 Eaton Boys.
2.15 Orchestre.
3.00 The Four Showmen.
3.15 The Rudy Gurdy Man.
3.30 The Grog Bag.
4.00 Lazy Bill Higgins.
4.15 Voices of the afternoon.
4.30 Nouvelles en français.
4.35 Cours de bourse.
4.45 Musique militaire.
5.00 Orchestre.
5.15 Petite symphonie.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Programme musical.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Orchestre.
7.15 The Playboys.
7.30 Promenade avec la Sunoco.

CFCF

8.00 Orgue.
10.15 Arthur Hazel, pianiste.
11.00 Musique de la marine.
12.00 Nouvelles.
1.00 Bourse.
3.30 Le temple de la chanson.
4.15 Fermeture du marché.
5.30 Interview.
6.15 La prospérité.
9.15 Récital d'orgue de la salle Tudor.
10.15 Conférence des gouverneurs.
11.00 Nouvelles.
11.30 Orchestre de Hollywood.

CHLP

9.00 Thème, heure, sommaire, chansons françaises.
9.30 Culture physique.
10.00 Extraits d'opéra.
10.20 Musique militaire.
11.00 Poèmes symphoniques.
12.00 L'heure des dames.
1.15 Cotes de bourse.

1.30 Heure.
3.00 Heure, sommaire, divertissement.
3.30 Chansons de Paris.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Péd. des ouvriers.
7.00 En badinant avec Robert et Georges.
7.30 Heure — Le quart d'heure municipal.
7.45 Orchestre.
8.30 Légende sentimentale.
9.00 Samovar.
9.30 Extase.
10.00 Trio de concert.
10.30 Orch. du parc Belmont.
11.00 Température, heure.

Longueur d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles:

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CHLP	266.	1,120
CHRC	465.	645
CKCV	222.	1,310
CRCS	200.	1,300
WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660

WJZ 394.5 760
WGY 379.5 790
WTIC 282.8 1,080
WJWL 272.6 1,100

Nouvelles longueurs d'ondes

Postes de la C.C.R.

PROVINCES MARITIMES:	Kilocycles
CFNB—Fredericton	de 1030 à 550
CHNS—Halifax	1050 à 930
CJCB—Sydney	880 à 1240
CHSJ—Saint-Jean	1210 à 1120
CHSS—Summerside	1120 à 1500
QUEBEC:	
CROC—Québec	930 à 1050
CRCS—Chicoutimi	1500 à 950
ONTARIO:	
CKLW—Windsor	840 à 1030
CKNC—Toronto	1030 à 1420
CROT—Toronto	960 à 840
PROVINCES DE L'OUEST:	
CJOC—Lethbridge	840 à 1230
CFQC—Saskatoon	1230 à 840
CKY—Winnipeg	780 à 960
COLOMBIE BRITANNIQUE:	
CJAT—Trail	1200 à 910
CKOV—Kelowna	1210 à 630
CFJC—Kamloops	1310 à 880

En flammes

Rigaud, 25. — Pour la seconde fois depuis 1909, la montagne de Rigaud est la proie des flammes. Le feu a été découvert dimanche dernier et il s'est avivé au point de détruire les arbres et la mousse sur un rayon de plus d'un mille et demi. Une équipe de volontaires tentent d'arrêter l'élément destructeur dans sa marche, qui peut devenir inquiétante.

Année scolaire

Québec, 25. (D.N.C.) — La Commission scolaire catholique de Québec vient de terminer ses opérations de l'année 1933-34 avec un surplus de \$9,562.75, d'après le rapport officiel des auditeurs que M. J.-E. Bedard, président de la Commission, a soumis hier soir, au cours d'une séance régulière.

Contribution scolaire

Québec, 25. (D.N.C.) — A partir du 1er septembre prochain, les élèves des classes de sixième, septième et huitième années, fréquentant les écoles sous la juridiction de la Commission scolaire catholique, devront payer une contribution mensuelle de cinquante cents. Cette décision a été prise, hier soir, au cours d'une réunion des commissaires. M. le maire J.-E. Grégoire, C.R., qui s'est fait le promoteur de la motion, a déclaré qu'il n'était que juste d'établir une proportion dans le paiement de la contribution mensuelle.

Il se noie

Québec, 25. (D.N.C.) — Un jeune homme de 23 ans, M. Roland Lemieux, de la rue Simon, à Lévis, s'est noyé en se baignant dans le fleuve Saint-Laurent, à Berthier-en-Bas, comté de Montmagny.

MONTREAL LIGHT HEAT & POWER

CONSOLIDATED

• Cette lettre ouverte fait partie d'une série publiée au sujet du service d'électricité



Montréal, le 23 juillet 1934.

SUJET: La consommation détermine les tarifs

A nos abonnés:

Supposons que deux entreprises d'utilité publique fournissent le service d'électricité, chacune dans un territoire différent, mais qu'elles requièrent exactement la même capacité de production, le même outillage de transmission et de distribution, qu'elles aient le même montant de frais d'exploitation et le même nombre d'abonnés.

Chaque compagnie a donc besoin du même revenu total pour rencontrer les dépenses et tirer un profit raisonnable de l'exploitation.

Pour obtenir un tel revenu, chaque compagnie devra recevoir de chaque abonné domiciliaire un revenu moyen annuel, disons, de \$18.00. Mais...

Dans un cas, la consommation moyenne par abonné n'est que de 50 kilowatt-heures par mois ou 600 kilowatt-heures par année. Le tarif devrait donc, si chaque abonné doit payer ce qu'il en coûte pour le servir, être de \$18.00 divisés par 600... soit 3 cents le kilowatt.

Dans l'autre cas, cependant, la consommation moyenne par abonné est de 150 kilowatt-heures par mois, ou de 1,800 kilowatt-heures par année, parce qu'en plus de l'éclairage, l'électricité est beaucoup utilisée pour les appareils domestiques, tels que réfrigérateurs, radios, machines à laver et autres.

Encore une fois, le revenu moyen requis par abonné dans les deux cas est le même... \$18.00 par an. C'est dire que dans le deuxième cas, le tarif auquel pourra se vendre l'électricité pour que le revenu par abonné soit le même, sera de \$18.00 divisé par 1,800... soit seulement UN CENT par kilowatt.

De toute évidence, la différence fondamentale entre les deux tarifs c'est que l'utilisation moyenne du service d'électricité varie avec les districts et que l'augmentation de la consommation a pour effet de diminuer le coût de distribution.

Et si la première entreprise est sous le régime de l'initiative particulière et doit payer des impôts, tandis que la seconde est étatisée et exempte d'impôts, il ressort que les comparaisons

trop faciles et sans fondement des tarifs au kilowatt-heure sont ou involontairement injustes ou délibérément trompeuses.

SERVICE D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE

Année	Tarif net par kilowatt-heure (cents)
1908	12.75
1909	10.00
1910	9.00
1911	7.50
1912	7.00
1913	6.40
1914	6.00
1916	5.00
1919	4.80
1923	4.25
1924	4.00
1925	3.50
1928	3.25
1930	3.00*

* Décroissant jusqu'à 1.50 cent le kilowatt-heure pour consommation en quantité — cuisson, chauffage, etc.

A Montréal, jusqu'à récemment encore, l'usage de l'électricité était limité à l'éclairage. La consommation moyenne était donc restreinte. L'augmentation du volume dépendait dans une large mesure du développement de la ville. Et naturellement, les tarifs d'électricité obéissaient à ces conditions.

Depuis 1908, chaque phase du développement de la région, chaque économie rendue possible grâce à de meilleures conditions d'exploitation, à un meilleur outillage de production et de distribution, se traduisait immédiatement en diminutions progressives des tarifs, comme en fait foi le tableau ci-joint.

Nous avons toujours reconnu l'importance des tarifs bas: c'est là en effet le facteur essentiel qui contribue à développer notre entreprise et le centre qu'elle sert, à mettre à la portée de chaque

citoyen les avantages du service d'électricité, à faciliter le développement industriel, enfin à procurer directement et indirectement à tous bien-être, confort et loisirs.

La compagnie a toujours pratiqué la diminution progressive des tarifs à mesure que le permettait la consommation. Et cette pratique est encore aujourd'hui le premier objectif de la direction.

Montreal Light Heat & Power Consolidated

• Une autre lettre de la série paraîtra dans ce journal la semaine prochaine

LE GROUPE
CENT ELECTRIQUE

Un cent dépensé en électricité à Montréal procure à la famille plus de confort et d'agrément qu'un cent dépensé pour tout autre service ou marchandise... de plus, si nous pouvons mettre à exécution notre projet de diminution de tarif, reprenant ainsi la pratique établie par la compagnie, le pouvoir d'achat du cent électrique accusera une augmentation progressive substantielle

Le comité exécutif permet des assemblées dans quatre parcs publics

Sur la recommandation du maire, le comité exécutif se rend à la demande du Parti ouvrier du Canada et permet de tenir des assemblées en plein air, entre 7 heures 30 et 9 heures 30 du soir dans les parcs Marguerite-Bourgeoys, Jarry, Morgan et Molson

Le parti ouvrier canadien a obtenu hier après-midi des autorités municipales la permission de tenir des assemblées publiques en plein air entre 7 heures 30 et 9 heures 30 du soir dans les parcs publics suivants: parc Marguerite-Bourgeoys, quartier Saint-Gabriel; parc Morgan, quartier Maisonneuve; parc Jarry, quartier Rosemont; et parc Jarry, quartier Villieray. L'exécutif était opposé à cette demande dans la proportion de 4 à 1, mais le maire Houde, sous sa responsabilité personnelle, a persuadé l'exécutif d'accorder la permission demandée.

Très bien, a dit le maire, je demande à l'exécutif de permettre des réunions à ces quatre endroits. Mais prenez garde, vous pouvez parler contre moi si vous voulez, vous pouvez exposer des idées que je n'admet pas. Mais ne faites rien qui soit une cause de violence, qui cause du trouble dans le peuple. Vous demandez le droit à la liberté de parole, prenez-le. Je suis pour la liberté de parole — j'ai eu des difficultés moi-même à ce sujet parfois — mais je veux éviter la violence.

Cette décision a été prise après des semaines de négociations. Le parti ouvrier du Canada était appuyé dans cette demande par le Conseil des métiers et du travail de Montréal. Finalement la question était devant le directeur de la police qui s'en rapportait au comité, et celui-ci était opposé à la demande par 4 à 1. Hier, M. l'échevin Schubert a conduit une délégation auprès du comité exécutif. Le maire était là et la question a été réglée après de solennels avertissements de son honneur: le principe était reconnu, c'est maintenant aux orateurs eux-mêmes à conserver leur privilège en laissant de côté des sujets comme la religion et la nationalité dans une ville cosmopolite comme Montréal.

Les intéressés ont promis solennellement que les avertissements du maire seront suivis et on doit faire des arrangements en vertu desquels le parti ouvrier fera savoir au directeur de la police quand et où se feront les quatre endroits désignés, des réunions auront lieu. Le comité exécutif informera le directeur de la police que le privilège a été accordé en principe par l'administration.

M. R. L. Calder, qui agissait comme avocat de la délégation, a demandé au comité de voir à ce qu'il n'y ait pas de policiers vêtus en civil parmi la foule pour maintenir l'ordre. Les policiers en uniformes sont là pour assurer l'ordre; les policiers en civil doivent se borner à prendre des notes.

M. l'échevin Schubert a dit que la liberté de parole est demandée à Montréal comme ailleurs au Canada, et que si ce droit est nié il y a quelque chose de bien dans les rues ou bien devant les tribunaux par requête pour injonction.

Je suis pour la liberté de parole, a dit le maire, mais il y a loin entre la liberté de parole et la licence. Je ne veux pas de sang versé, et vous savez que les temps sont très, très dangereux. Le sentiment national est aujourd'hui plus intense que depuis de nombreuses années. Nous avons vu cela à la Chambre des Communes, nous l'avons vu ici à l'hôtel de ville avec la nomination Hulse, et dans les campagnes contre vos compatriotes, M. Schubert. Et je ne veux pas de trouble.

M. Calder, se présentant comme un vrai conservateur, "peut-être le dernier des Victoriens de l'ère du règlement des conflits par la discussion", a dit que le Canada et en particulier Montréal pourrait prendre exemple sur l'Angleterre et les pays scandinaves, les seuls endroits en Europe où il n'y a pas eu de révolution ni de troubles parce qu'on y a la liberté de parole.

Après tout, c'est un peu comme le petit bateau de Lincoln, qui avait une sirène de deux pieds et un cylindre de six pouces: quand la sirène avait crié une fois il fallait attendre que la pression du cylindre fût remontée pour recommencer. Laissez parler un homme et vous savez ce qu'il pense; réprimez la liberté de parole et le mouvement gagne la cave, on chuchote, et les autorités ne savent pas ce qui se passe. En Angleterre il n'y a pas eu de troubles parce que la police a toujours su exactement ce qui se préparait par les discours publics. Si un homme parle et que ce qu'il dit n'est pas conforme à vos idées ce n'est pas une raison pour le faire taire. Autrement nous aboutirions au point où les membres du gouvernement pourraient dire: Nous ne pouvons pas laisser parler cet homme parce que nous pouvons perdre nos places.

Au sujet du droit du parti ouvrier d'obtenir une injonction pour empêcher l'intervention dans les parcs publics, M. Calder a dit: S'il y a un règlement municipal qui empêche le public de se réunir dans les parcs publics, qui sont là

simplement pour que le public s'en serve à condition de ne rien endommager et de ne pas nuire, je suis d'avis que c'est inconstitutionnel et que ce serait cassé par les tribunaux les plus élevés du pays.

Au cours de la discussion on a dit que les troubles récents au parc LaFontaine ont été causés par la police elle-même, et que tout allait bien jusqu'à ce que la police entrât dans la foule. M. Calder a dit qu'il n'y aurait pas de troubles si la police, toujours en uniforme, pouvait ordonner d'empêcher non pas des interruptions, parce que les interruptions sont bonnes pour un orateur, mais le monsieur qui veut changer l'interruption en combat de boxe.

D'autres membres de la délégation ont demandé les droits reconnus à Winnipeg, Toronto, Hamilton, et ailleurs.

M. Houde a parlé ensuite. Il a signalé que Montréal est une ville où se coïncident plusieurs races et plusieurs croyances, et a cité le cas de Rahard qui est actuellement devant les tribunaux. Il a parlé de l'intransigence du Canadien français pour tout ce qui touche à sa foi ou à sa nationalité, et a exhorté les gens qui veulent parler en plein air à être raisonnables; ils peuvent prêcher ce qu'ils voudront en matière économique ou politique à condition qu'ils restent dans les bornes des lois du pays. Il a suggéré que les assemblées aient lieu au commencement de la soirée afin que les éléments turbulents ne soient pas incités à faire du trouble par l'idée qu'ils ne seront pas vus.

M. Houde a ajouté qu'il ne saurait pas refuser aux autres ce qu'il veut pour lui-même, et il vient de demander au directeur de la police la permission de tenir une assemblée sur le Champ-de-Mars de main soir. Mais pour le moment il ne s'agit que d'une expérience. Reste à savoir comment le public accueillera les orateurs du parti travailliste, de la C.C.F., de la C.L.D., il ne veut pas que l'hostilité du public provoque une effusion de sang, et si la population est trop hostile à ces groupements on leur retirera la permission accordée aujourd'hui.

M. Savignac aurait été d'avis d'étendre cette permission au Champ-de-Mars, mais M. Houde a dit que c'était trop près de l'hôtel de ville. Le maire a aussi fait écarter de la liste le parc LaFontaine. Il me semble, a-t-il dit, que vous êtes là dans un élément qui ne souffrira pas un mot qu'il n'aime pas.

Coupables

Québec, 25. (O.N.C.) — Les deux auteurs du hold up commis à Lévis, il y a quelques jours sur la personne de M. Ovide Cantin, chauffeur de taxi, ont été déclarés coupables, hier midi. Ce jugement a été rendu par M. le juge Hughes Fortier, après le procès expéditif des deux accusés. Ces individus sont: Arthur Tremblay, 39 ans, de Saint-Sauveur, Ontario, et Romeo Bourget, 21 ans, de Sainte-Clair. Ils recevront leur sentence jeudi.

Pêcheurs tués

Rhodes, 25 (SPC-Havas). — Des sentinelles turques ont tué à coups de fusils un pêcheur italien, dont la barque se trouvait poussée vers la côte par un fort vent.

Il y a exactement dix jours, des sentinelles turques ont tué dans des circonstances analogues un médecin de marine britannique.

En appel

M. le juge Saint-Germain, de la Cour d'appel, a accordé mardi la requête de M. l'échevin Rochon pour permission d'appeler du jugement de M. le juge Curran rejetant la motion d'exception à la forme qu'il avait présentée à l'enquête de la contestation de son élection.

M. W. Weldon

M. l'échevin Weldon, du comité exécutif, dont relève la circulation, a dit qu'il appuiera la campagne des autorités provinciales pour l'application de la loi au sujet des voyageurs par camions, qu'il verra à ce que la loi soit observée à Montréal et que les délinquants soient punis.

Pèlerinage à Mackayville

Dimanche prochain, à 7 heures 30 du soir, le nouveau curé de St-Jean-Eudes, Mackayville, organisera un pèlerinage en l'honneur de sainte Anne, dans sa paroisse. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Armand Chausse, supérieur du Collège de St-Jean, Salut du T. S. S., prières et vénération de la nouvelle relique de sainte Anne.

Après la cérémonie, concert par la fanfare de Mackayville. Le tout aura lieu en plein air, cordiale bienvenue à tous. Mackayville est à gauche du boulevard Taschereau, à 2 1/2 milles du pont Jacques-Cartier. (Comm.)

CHARBON

5000 cordes Erables: \$7.00 à \$10.00
Charbon: \$4.50 et plus
Jos. Charlebois
Amherst 7153

Fête d'éleveurs à Ste-Anne

Lundi, le 16 juillet, les Éleveurs de Bétail pur sang Ayrshire et Canadien, des comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata se réunissent, en compagnie de leurs agronomes, à l'Ecole d'Agriculture et à la Ferme expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière.

L'arrivée des excursionnistes se fit si ponctuellement qu'elle permit la tenue, dans la matinée, d'une session d'affaires non-conjointes des directeurs des Clubs d'Éleveurs de Bétail Ayrshire et Canadien. C'est à ces assemblées que furent discutées d'abord les questions d'administration interne des Clubs.

On a de plus décidé que les agronomes spéciaux en élevage feraient, au cours de l'après-midi, une revue des troupeaux pur-sang de ces comtés, afin de mieux démontrer aux éleveurs l'application du nouveau système de tatouage, d'y faire en même temps une analyse des certificats d'enregistrement relativement aux sujets et de mieux leur expliquer la régie des records privés.

C'est aussi à cette occasion que surgit la réorganisation du Club d'Ayrshire de Sainte-Anne par l'élection de neuf directeurs qui sont: MM. Augustin Guillemette (Saint-François), Lauréat Boulanger (Montmagny), et G. F. Fournier (Montmagny), pour le comté de Montmagny; MM. Wilfrid Caron (L'Islet), Prosper L'Italien (Saint-Pamphile), et Luc Castonguay (St-Roch), pour l'Islet; MM. J. A. Ste-Marie (Ste-Anne), et J. J. Bélanger (St-Alexandre) pour Kamouraska; M. Arsène Malenfant (Notre-Dame du Lac) pour Témiscouata.

À la suite des pourparlers d'administration, il y eut visite des troupeaux de l'Ecole d'Agriculture, suivie d'un concours d'expertise pour les éleveurs de ces deux races respectives. Des prix furent généralement offerts par les Associations Canadiennes de Bétail Ayrshire et Canadien, et accordés aux concurrents suivants: MM. Luc Dionne, Xavier Picard, Ludger Caron pour le Bétail Ayrshire; MM. Rosario Voyer, A. N. Labrie, Lauréat Boulanger, G. F. Fournier et Théophile Bonenfant, pour le Bétail canadien.

Tous les visiteurs profitèrent grandement de ces quelques heures de délibérations et démontrèrent beaucoup d'intérêt aux explications fournies par MM. J. A. Ste-Marie et J. R. Proulx, sur les grands lois et points sur lesquels repose l'appréciation du bétail laitier.

J. A. Ste-Marie, régisseur, a souligné la bienvenue. Il a signalé principalement la nécessité qu'il y a pour tout éleveur progressif d'améliorer ses pâturages et d'avoir une luzerne pour faire le Livre d'Or. Il a passé en revue les plus simples et les plus encourageantes méthodes de rajoinir nos pâturages appauvris, même ruinés, et qui sont cependant la grande source d'alimentation de tous nos troupeaux, pour plus de la moitié d'une année. Le chemin qui mène le plus directement à l'insuccès, nous assure-t-il, est celui de chercher à développer de bons sujets sans chercher à augmenter la production de nos pâturages actuels.

Il recommanda hautement aux éleveurs d'adopter le nouveau système de tatouage et complète ses instructions par une démonstration de tatouage et sur la façon de coucher "poliment" un animal afin de lui éviter toutes blessures et pour simplifier la donnée de traitements tels que la taille de la corne, des pieds ou autres.

M. F. Champagne, agronome régional, réitéra toute son ambition à aider les éleveurs et se dit satisfait de l'ampleur qu'acquiert le placement des taureaux pur-sang, puisqu'une telle politique est la base fondamentale d'une exploitation payante en élevage.

M. André St-Pierre, secrétaire de la Société des Éleveurs de Bétail Canadien, recommande aux éleveurs de payer leurs cotisations avant l'automne afin de permettre une meilleure répartition des subsides de la Société nationale, et, par là, grossir les primes d'encouragement pour notre province. Généralement nous payons les derniers, et comme conséquence, nous ne recevons pas une part équitable relativement à nos versements. Il répète encore que le contrôle laitier est indispensable pour qui-conque veut connaître à fond son troupeau — les sujets non contrôlés sont toujours méconnus par le propriétaire et il signale en passant que les primes augmentent à l'avenir pour les sujets ayant des records officiels à leur crédit.

En vue de mieux éclairer toutes les informations données dans les conférences et pour satisfaire les plus intéressés comme en conviendrait d'autres davantage, on a entrepris donc une randonnée sur la Ferme expérimentale. Là, on pouvait toucher du doigt ce que les démonstrations sur l'amélioration des pâturages nous révèlent tout en utilisant que les plus simples moyens qui sont à la portée de tous les cultivateurs. L'on fit ensuite une revue des troupeaux de chèvres, de vaches et de cochons. On donna en passant quelques détails sur la valeur généalogique des sujets et sur la façon de les traiter pour en obtenir le maximum de rendement.

La mortalité maternelle est moindre dans notre province

À part l'île du Prince-Édouard, la province de Québec est la province où le taux de la mortalité maternelle est le plus bas au pays. Il y est de 4,6, tandis qu'en Alberta, il est de 5,6. Dans la ville de Montréal, il reste à 4,97. C'est ce que nous apprend un tableau statistique publié dans le dernier numéro du Bulletin municipal d'Hygiène.

La localisation des industries

Tel est le sujet de thèse d'un finissant de l'Ecole polytechnique cette année

On a une idée de la portée pratique de l'enseignement donné par les professeurs de l'Ecole polytechnique de Montréal, quand on jette un oeil sur la liste des thèses soutenues par les finissants de cette Ecole et cette idée devient encore plus claire quand on prend la peine d'étudier un peu ces thèses.

Entre autres thèses soutenues par les finissants de 1934, on relève celle de M. Gérard Martin sur les "facteurs qui ont déterminé la localisation de l'industrie dans Montréal et la banlieue." C'est là un sujet à la fois de gravité et d'actualité. Le problème de la localisation de la petite comme de la grande industrie est l'un des plus importants qui soient. A lui se rattache la question des transports. Le transport doit être le plus rapide et le plus économique possible, du lieu de production à l'usine, et de l'usine aux centres de consommation.

Aux ingénieurs revient la responsabilité de bien déterminer l'emplacement d'une industrie, de prévoir tous les inconvénients qui peuvent surgir après coup, de transformer des accidents de terrain de nuisibles qu'ils sont en avantages.

M. Martin passe au crible toutes ces questions dans sa thèse et soulève d'intéressantes questions connexes.

Il divise la ville de Montréal en cinq secteurs différents. Il y étudie tour à tour les avantages et les inconvénients pour la grande comme pour la moyenne et la petite industrie. Selon lui, avec le développement des grandes villes, comme Montréal, de secondaire qu'il était, le problème de la localisation des industries est passé au premier rang.

De telles thèses ne sont pas seulement à l'honneur du diplômé, mais aussi de l'Ecole qui lui dispense son enseignement.

Avis aux touristes

Berlin, 25 (P. A.) — Les étrangers qui tombent sous le coup de la loi de stérilisation doivent s'y soumettre aussitôt ou laisser le pays. Tel est le jugement qu'a rendu un juge, aujourd'hui.

Un colon de l'Abitibi succombe

Amos, 25. — Un nouveau colon de la région de Montclair, M. Jovide Gravel, 50 ans, a succombé à une syncope hier, alors qu'il était en excursion de pêche et de chasse. M. Gravel était accompagné de MM. Joseph-Henri Tremblay et Robert Lapointe et tous trois s'égarèrent dans le bois. Après avoir marché longtemps, M. Gravel fut incapable de supporter davantage la fatigue et l'écrasante chaleur qu'il faisait. Il refusa de marcher et tomba presque aussitôt d'épuisement, frappé d'une syncope. Le Dr Bouillé a tenu une enquête et un verdict de mort d'une syncope a été rendu.

Les excursions de fin-de-semaine

Le Pacifique Canadien offre encore plusieurs excursions à prix spéciaux pour la prochaine fin-de-semaine. Le point de rendez-vous le plus achalandé de la province sera probablement Trois-Rivières, qui célèbre actuellement le troisième centenaire de sa fondation par des fêtes qui attirent un grand nombre de visiteurs de partout. Désirant coopérer avec les organisateurs et faciliter le voyage à cette trifluve en cette circonstance, le Pacifique Canadien a consenti de substantielles réductions sur les prix de passage de Montréal et Québec aux Trois-Rivières, ainsi que des stations intermédiaires. Ces billets seront valables pour trajet aller et retour sur tous les trains réguliers du samedi 28, au lundi soir 30 juillet.

On s'attend aussi en fin-de-semaine à un très fort mouvement d'excursionnistes sur les lignes des Laurentides et des Cantons de l'Est, où se trouvent la plupart des endroits de villégiature les plus populaires. La saison des vacances bat actuellement son plein et les rapports reçus d'un peu partout indiquent que l'affluence des visiteurs à la campagne est beaucoup plus forte que l'année dernière.

Beaucoup de touristes visitent en ce moment les plages du Maine et du Nouveau-Brunswick.

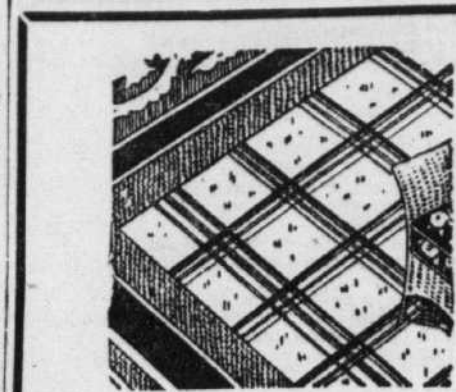
Mortalité au Canada

Pour les six premiers mois de cette année, la moyenne cumulative de la mortalité dans la classe industrielle en Canada, disent les statisticiens de la Metropolitan Life, a été de 7,5 par 1,000, soit la plus basse pour une semblable période dont fasse mention l'histoire de la santé publique en ce pays.

Le déclin effectué au cours de ces six mois, dans la moyenne de la mortalité causée par la tuberculose, est l'événement le plus remarquable de l'histoire de la santé publique en Canada. La mortalité causée par le cancer a augmenté dans une plus faible proportion que d'habitude, bien qu'aux Etats-Unis l'augmentation ait été considérable. D'un autre côté, la moyenne de la mortalité causée par le diabète a été beaucoup plus élevée au Canada qu'aux Etats-Unis. La mortalité causée par des accidents d'automobiles a diminué en Canada, pendant qu'aux Etats-Unis, elle a augmenté considérablement.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques, voyages, passeports, etc. Service complet. Le DEVOIR VOYAGES 430 Notre-Dame Est, Téléphone Harbord 1241.



Linoléum incrusté

Institutions, hôtels, maisons de touristes, établissements de commerce... Ne manquez pas une telle occasion. LA VERGE CARREE... 1.10

Hautes fabrications anglaises et canadiennes, dessins de tuiles marbrées, carreaux, motifs "art moderne" dans les nuances appropriées pour salle à dîner, chambre, vivier, boudoir, cuisine, etc. Valeurs jusqu'à 1.75.

17 seulement... Un lot obtenu spécialement pour cette vente. Les riches dessins orientaux ou modernes ne peuvent manquer de plaire; mais comme ils sont discontinués nous pouvons vous faire bénéficier d'une telle réduction de prix. La marque WILTON est reconnue pour sa haute qualité et sa résistance à l'usure.

DUPUIS — au cinquième (De Montigny)
Plateau 5151
Local 202

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, ca.-dir.

La grève continue

Les ouvriers en confection persistent dans leur attitude — Les ouvrières continuent de travailler — Les employeurs gardent le silence

Les 4,000 employés dans la confection pour hommes continuent à faire la grève, comme marque de protestation contre les salaires qu'on leur paie actuellement. Jusqu'ici les grévistes semblent satisfaits: ils prétendent que la grève sera pleinement efficace. Hier, aucune boutique de confection n'a fonctionné et des piquets faisaient la garde devant chaque boutique afin d'empêcher ceux des membres de l'Union qui eussent pu tenter de reprendre le travail.

La police qui surveillait étroitement hier, tout le quartier où se centralise la confection, n'a eu aucun démêlé avec les grévistes. La journée s'est passée dans l'ordre. Les employeurs ne semblent pas vouloir se soumettre, jusqu'ici, aux exigences des grévistes. Peut-être seraient-ils plus conciliants si la grève était générale dans toute l'industrie locale. Mais, comme la grève se circonscrit à la confection, ils ne semblent pas vouloir élever les premiers à l'échelle des salaires.

Les ouvrières en confection, membres de l'International Ladies Garment Union, au nombre de 2,000 environ, continuent de travailler. Bien que ces femmes aient voté unanimement en faveur de la grève, il y a quelques jours, elles ont continué de négocier avec leurs employeurs afin d'éviter, si possible, la grève. A date, les ouvrières prétendent être satisfaites des progrès que font leurs pourparlers avec leurs patrons.

Quatre sièges vacants

Québec, 26. (D.N.C.) — Quatre comités de la province de Québec sont présentement sans représentants à l'Assemblée législative. Ce sont les comités de Drummond, du représentant, M. Laferté, vient d'être nommé au Conseil législatif; Québec, comté qui était représenté par M. E. Bédard, qui a été récemment nommé vice-président de la Commission des Liqueurs; Mégantic, qui représentait M. Lauréat Lapierre, registraire de Québec, et Témiscouata, à la suite de la nomination de M. Morel en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Témiscouata.

Le solotram

A l'assemblée de protestation contre le solotram, tenue à l'hôtel de ville de Verdun, sous les auspices de l'Union ouvrière de Verdun, Eng. M. le maire Ferland a dit que la campagne contre le solotram est de nature à faire réfléchir la compagnie et il a suggéré au public ne pas se servir de solotrams, en signe de protestation. Si ces voitures circulent à peu près vides la compagnie les retirera, et ça ne sera pas long.

M. Candide Rochefort, président général de la Fédération populaire, a dit que le grand tort de la compagnie est la surcapitalisation de ses actions. MM. Wilfrid Tessier, Casimir Allard, A. Charpentier et H. LaRoque ont aussi porté la parole.

Le maire Ferland

A une assemblée mardi à l'hôtel de ville de Verdun, sous les auspices de l'Union ouvrière de Verdun, le maire Ferland a exprimé son adhésion au plan quinquennal du maire Houde pour mettre fin à la crise dans le pays. On sait que ce plan comporte le retour à la terre, l'établissement d'un maximum d'heures de travail et d'un salaire minimum pour les hommes, l'imposition d'une taxe de 5 pour cent sur le revenu à partir de \$1200 par année, etc.

DUPUIS

Profitez de ces valeurs exceptionnelles que DUPUIS vous offre vendredi...

Carpettes Wilton

Environ 6'9" x 9'. Prix ord. 37.50. Environ 9' x 10'6". Prix ord. 69.50. Environ 9' x 12'. Prix ord. 79.50.

24.95 39.95 49.95

Environ 11'3" x 12'. Prix ord. 99.50.

69.95

17 seulement... Un lot obtenu spécialement pour cette vente. Les riches dessins orientaux ou modernes ne peuvent manquer de plaire; mais comme ils sont discontinués nous pouvons vous faire bénéficier d'une telle réduction de prix. La marque WILTON est reconnue pour sa haute qualité et sa résistance à l'usure.



ATTENTION!... Achetez une de ces carpes maintenant en bénéficiant, si vous le voulez, de nos CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT.

La navigation

Collision du "Terrebonne" et du "Lady Somers"

Le vapeur d'excursions au clair de lune frappe de la proue le paquebot du Canadien National, au cours d'un virage — Peu de dommages au "Lady Somers" — Le "Terrebonne", au bassin de radoub aujourd'hui — Panique à bord de ce dernier navire

A peine parti pour la première d'une série de 45 croisières aux Antilles, hier soir, le Lady Somers, de la flotte du Canadien National, est venu en collision avec le vapeur Terrebonne, vis-à-vis la rue Mercier, à la Longue-Pointe, section 71 du port de Montréal.

Le commandant du Terrebonne, le capitaine A. Grenier, a déclaré au capitaine Light, de la police du port, que l'accident est survenu au moment où le Terrebonne était en train de virer pour revenir vers Montréal. Il n'avait pas fini son virage lorsque le Lady Somers arriva sur les lieux. C'est ce qui explique que le Terrebonne ait frappé le navire du Canadien National de la proue. Les dommages au Lady Somers sont peu graves — quelques plaques bosselées et retroussées à la coque. Il a pu continuer sa route des minutes.

Quant au navire d'excursion Terrebonne, propriété de Georges Dandrea, député à Québec, de charpente moins solide, il a souffert plus gravement de cette collision. A la suite de l'accident, il s'est approché du quai du boulevard Pie IX et y a fait descendre sa soixantaine d'excursionnistes, un peu pris de panique. Ce matin le Terrebonne a été conduit au bassin de radoub pour réparations.

Le Lady Somers avait averti par plusieurs sifflements son approche du Terrebonne, mais celui-ci ne répondit pas aux signaux. Une explosion aurait pu se produire à bord du Terrebonne, lors de l'abordage — l'électricité a même manqué et tout le navire fut plongé dans la plus grande obscurité, — mais on attribue à la présence d'esprit du capitaine l'évitement de cet accident. Il ordonna d'ouvrir toutes les soupapes. Il s'ensuivit un bruit formidable qui jeta le désarroi dans l'esprit de l'élément féminin des passagers. Autre conséquence, il ne restait plus de vapeur pour faire manœuvrer le navire. Il fallut le tirer à la remorque. Le Verchères a rendu des services signalés au Terrebonne, au Lady Somers et aux passagers du Terrebonne.

Plus de différence entre le niveau d'eau du port et du chenal

Disparue désormais la différence de niveau d'un pied entre le port de Montréal et le chenal du fleuve. M. Paul Leclaire, ingénieur en chef de la Commission du port de Montréal, a annoncé officiellement hier aux commissaires du port, réunis en assemblée régulière, que les travaux de dragage destinés à rendre le lit du fleuve uniforme sont maintenant terminés. Conséquence, les échelles d'écluse du port et du chenal ne marquent maintenant la même chose. Les travaux furent exécutés sous la direction de M. Percy Roberts, chef du service des dragages à la Commission du port. C'est le port qui gagne le pied de différence des niveaux antérieurs. Mais les navires pourront difficilement prendre de plus fortes cargaisons de Montréal vers la mer.

Armateurs norvégiens à Montréal

M. Hans-C. Henriksen, gérant du service des marchandises à New-York de la ligne Norvège-Amérique, est présentement de passage à Montréal en compagnie de M. Pierre Berge, autre officier de cette compagnie. Quelques-uns de leurs

cargos viendront à Montréal au cours de l'été et en partiron. Aussi sont-ils ici dans l'intérêt de leur compagnie. Ils sont d'avis que la Norvège n'a pas été atteinte par la crise autant que les autres pays. Ils ont rendu visite aux autorités du Canadien National, dont elles sont les agents généraux de leur ligne. De Montréal ils iront à Toronto.

Toutes les cabines occupées sur le Richelieu

Lorsque le Richelieu, de la C. S. L., est parti pour Québec hier soir, toutes les cabines étaient occupées. Des pèlerins nombreux, venus des Etats-Unis, de l'Ontario et de la région de Montréal même se mirent en route pour le sanctuaire de Ste-Anne, dont c'est la fête solennelle aujourd'hui.

Les chevaux du Rodéo ont faim de foin

Des chevaux et des chevaux sont débarqués hier du cargo Salacia revenant de courses excitantes en Grande-Bretagne. Comme ils consomment tout leur foin avant même d'arriver au golfe, les pauvres chevaux avaient la mine apparemment adnate lorsqu'ils passèrent du navire au terrain des vaches. Il y avait toutefois un excédent d'avoine, mais un représentant agricole était là pour empêcher le débarquement, vu que la loi défend ce genre d'importation indirecte. Il fallut aux autorités du Rodéo acheter de l'avoine canadienne pour nourrir leurs chevaux jusqu'à Cheyenne, et du foin, bien entendu...

Tarif des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: Harbord 1241
1 sou le mot, 25c minimum, comptant.
Annonces facturées, 15c le mot.
NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVANTS ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES \$1.00 par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cts.

BUREAUX A LOUER

à très bonnes conditions. S'adresser à 3 Notre-Dame est, chambre 6.

CHAMBRES A LOUER

Grande et petite chambre, propres, éclairées, dans famille respectable, sans enfant. Bonne cuisine, bon chauffage, confort. 5 lignes de tramways à la porte. Prix modérés. 6980 rue St-Denis (près Bélanger) Dollard 8643. (i.n.o.)

Emploi demandé

Homme âgé de 38 ans demandeur de position de comptable, ouvrier général de bureau ou collecteur avec salaire. S'adresser 8390 Drolet. Tél. DUpont 0902. (i.n.o.)

Comptable, expérience consommée, meilleures références, organisation de compagnies, administration, ouvrage à l'heure ou à forfait, jour ou soir, ville ou campagne, une entrevue est sollicitée, prix très modéré. Tél. DOLLARD 8643. (i.n.o.)

Jeune homme demandé